

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTES: Mme NICOLE BOULET, médiatrice  
Mme ISABEL BERNIER-BOURGAULT, analyste  
Mme MARIE-JOSÉE MÉTHOT, coordonnatrice

**MÉDIATION CONCERNANT LE PROJET D'AMÉLIORATION  
À LA SÉCURITÉ DE LA ROUTE 185  
DE CABANO À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!**

---

**PREMIÈRE RENCONTRE DE MÉDIATION**

---

VOLUME 3

---

Séance tenue le 9 septembre 2004 à 19 h 30  
Salle du Conseil  
79, rue Commerciale  
Cabano

5	<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	
	SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2004	
	SÉANCE DE LA SOIRÉE	
	MOT DE LA MÉDIATRICE .....	1
10	PRÉOCCUPATIONS DES REQUÉRANTS	
	CLAUDE LEBLANC.....	2
	RITA PELLETIER .....	12
	BERTHIER THIBAUT .....	17
	CLAUDE ST-PIERRE ET LINDA VIEL .....	31
15	REPRISE DE LA SÉANCE	
	PRÉSENTATION DE LA SIMULATION POWER POINT .....	45
	PRÉOCCUPATIONS DES REQUÉRANTS (SUITE)	
	CLUB DE MOTONEIGE TÉMISCOUATA .....	48
	GAS BAR F. BOSSÉ .....	58
20	MOT DE LA FIN .....	74



25

**SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2004**

**SÉANCE DE LA SOIRÉE**

**MOT DE LA MÉDIATRICE**

30

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Bon, on s'excuse pour le contretemps. On vous remercie beaucoup de vous être déplacés encore une fois tout le monde par ce beau temps!

35

Alors je rappelle que je suis là pour aider les parties à s'entendre, pour faciliter les échanges objectifs. En ce sens, un climat serein comme jusqu'à maintenant, dans les propos et les échanges, est très approprié.

40

Alors de plus, pour faciliter l'enregistrement des propos de chacun, il est très important de ne pas être deux (2) à parler en même temps. Alors je vais essayer de surveiller, mais je pense que Florence va nous rappeler à l'ordre au fur et à mesure. Je vous demanderais aussi, pendant que quelqu'un parle, de ne pas être à vous échanger des paroles entre vous, parce que ça empêche la sténotypiste de bien comprendre les propos de chacun.

45

Alors nous avons l'intention que le ministère des Transports présente une simulation visuelle du projet, nous avons quand même des cartes à notre disposition, alors on verra au fur et à mesure dans le courant de la soirée ce qui serait le plus approprié pour faciliter la compréhension du projet et des échanges qui vont avoir cours.

50

Alors notre approche ce soir, je vais vous demander à chacun, à tour de rôle, de nous exposer vos préoccupations et les problématiques qui vous concernent. Après chaque exposé, moi-même ou le promoteur lui-même pourront poser des questions soit pour préciser certains aspects des propos qui auront été tenus par chacune des personnes qui est requérante, et si le promoteur le juge approprié à ce moment-ci ou s'il est prêt à le faire, il pourra proposer certaines avenues de solutions, c'est à son choix. Des fois, il se peut qu'il soit pas prêt, compte tenu de la nature des préoccupations, à déposer tout de suite une approche, mais ça pourra se faire dans une rencontre ultérieure.

55

60

Alors si ça va, si c'est clair pour tout le monde, je pourrais commencer, je vous demanderais, monsieur Leblanc, peut-être de casser la glace et d'être le premier à nous exposer les problématiques que vous entrevoyez suite au projet de route.

65

---

**PRÉOCCUPATIONS DES REQUÉRANTS  
CLAUDE LEBLANC**

70

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

75

Oui. Tant que pour moi, c'est assez simple et c'était très explicite sur la lettre que j'ai fait parvenir. Dû à la séparation des chaussées, bien, j'ai perdu mon locataire qui était Bombardier produits récréatifs, parce qu'ils n'auraient plus accès à leur sentier. À ce moment-là, je les ai perdus comme locataires ce printemps, ils se sont construits afin d'être directement sur leur piste; ils ont fait une construction d'un million (1 M\$) et plus.

80

Ça fait qu'en perdant ce locataire-là, bien, non seulement que je perds mes revenus, mais j'additionne les dépenses, et puis ça fait perdre une valeur assez importante à ma bâtisse. Parce qu'avant Bombardier, c'était une vente d'automobiles qui se faisait là, ça fait que je pense pas qu'il y ait d'autres vendeurs automobiles qui viennent s'installer. Et là, je verrais pas qui viendrait s'installer là comme locataire.

85

Ça fait que je suis pris avec deux (2) grosses bâtisses qui vont me coûter de l'argent pas mal, en tant que taxes, chauffage, etc., entretien. Et puis la valeur a diminué de beaucoup.

90

Alors je n'ai plus de revenus, je n'ai que des dépenses, et puis en plus, et très difficile à la revente. Alors c'est aussi simple que ça, mon histoire.

Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour ça, pour essayer de me sauver de la noyade.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

95

Ça va, monsieur Leblanc?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

Ça va.

100

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Peut-être une première question. J'aimerais voir avec vous, qu'est-ce qui vous fait relier Bombardier à la problématique de votre commerce?

105

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

110

Bien, c'est comme je vous disais, à partir de mes bâtisses, ils partaient directement de mes bâtisses avec des motoneiges dont ils font l'essai, par période il y avait peut-être jusqu'à soixante-quinze (75) personnes qui travaillaient là, ils partaient directement de mes bâtisses, ils

montaient par les terres, ils s'en allaient sur les terres de la Couronne. Ils traversaient la 185 sous le pont, et tout près du club de golf, alors ils pouvaient traverser là.

115 Mais maintenant, avec les deux (2) voies, où c'est situé, etc., avec tous les problèmes que ça amenait, bien, ils voulaient pas prendre de chance eux autres, là, d'essayer seulement. Parce que s'ils perdent un an d'essais, pour eux autres, c'est beaucoup. Ils ne pouvaient pas se permettre de prendre leurs motoneiges, parce que toutes les réparations se faisaient à ce garage-là, et tous les départs et toutes les arrivées, tous les lavages, toutes les vérifications se faisaient à ces garages-là.

120 Alors ils se sont construit un garage, un seul garage qui équivaut aux dimensions des deux (2) que j'avais, qui existent actuellement. Alors ils étaient chez nous depuis six (6) ou sept (7) ans, c'était des locataires comme on n'en trouve pas, et puis je les ai perdus dû à cette Transcanadienne, dû à la route 185 que vous allez améliorer.

125 Les perdants, actuellement n'ayant pas d'entrée automobile, visibilité, je vois difficilement un commerce venir s'installer dans ces bâtisses-là, parce que ce sont des bâtisses commerciales ou industrielles, mais surtout commerciales, et puis je vois pas qui pourrait venir s'installer là, parce que la valeur est diminuée, la visibilité, il y en aura plus.

130 L'accès, il va falloir qu'ils descendent, qu'ils fassent aller-retour deux point six kilomètres (2,6 km), quelque chose de même, pour avoir accès là. Autrement dit, ça va devenir bon pour mettre du bois de chauffage!

135 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Est-ce que c'est Bombardier qui vous a donné ça comme raison à leur départ?

140 **PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

Oui, oui, oui. Ça faisait deux-trois (2-3) ans qu'ils m'en parlaient, ils ont commencé il y a trois (3) ans mais, ils ont dit, ça se fera pas tout de suite, ça se fera pas tout de suite. Ils ont commencé à faire leur projet.

145 D'ailleurs, quand j'avais rencontré monsieur Loranger, il y a peut-être un (1) an ou deux (2), j'avais mentionné l'histoire, monsieur Loranger parlait peut-être de faire je sais pas trop quoi pour passer, ce qui les intéressait pas beaucoup à cause du BR, un peu comme les motoneiges parlent tout à l'heure, passer là-dedans.

150 Ça fait que moi, on m'a donné cette raison-là, qu'ils quittaient à cause de la difficulté d'accès à leur piste.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

155 Mais est-ce qu'ils sont partis à la fin de leur bail?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

160 Il y avait pas de bail.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Il y avait pas de bail?

165 **PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

Non. Il y a aucun bail.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

170 Il y avait aucun bail?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

175 Non.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

180 Donc vous aviez aucune garantie qu'ils allaient rester là encore pendant cinq (5) ans, dix (10) ans ou...

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

185 Bien, je vais vous dire, avec le prix que ça leur coûtait chez nous, et puis ils payaient, disons, ça leur coûtait environ douze-treize mille dollars (12 000 \$-13 000 \$) par année, au global, tandis que là ils ont fait un investissement d'un million (1M\$) et plus, je pense que la différence, pour des actionnaires, il y avait aucune erreur là qui est grave.

190 Un actionnaire ira pas payer, ça va leur coûter deux cent mille piastres (200 000 \$) par année, là-bas, trois cent mille (300 000 \$) pour entretenir ça, là ça leur en coûtait douze-treize mille (12 000 \$-13 000 \$) par année, plus les immobilisations qu'ils faisaient pour leurs besoins, qui leur restaient d'ailleurs.

195 Ça fait que c'était pas – la décision aurait été très facile à prendre pour n'importe quel actionnaire.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

200 Vous dites qu'il y aura pas possibilité qu'il y ait d'autres commerces qui soient intéressés à s'installer chez vous. On a vu, en passant, je pense qu'il y avait une affiche "À vendre" ou quelque chose du genre?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

205 C'est ça.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

210 Est-ce que c'est la seule information à vendre ou si vous faites affaire avec, je sais pas moi, une agence ou...

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

215 Bien, pour le moment, j'ai mis ça à vendre parce qu'une agence, c'est quinze-vingt-vingt-cinq pour cent (15 %-20 %-25 %), je me suis dit, je vais me donner la chance un bout de temps, et puis par après, bien, je donnerai ça à une agence pour essayer de vendre ces bâtisses-là.

220 Mais ça fait pas tellement longtemps que j'ai mis des pancartes à vendre, parce qu'à Cabano, quand tu mets des pancartes à vendre, le gars est à veille de faire faillite, ça fait que ça me coûtait de les mettre. Ça fait que c'est ça.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

225 Est-ce que vous avez eu des échanges avec la municipalité pour voir, je sais pas là, s'il y avait des commerces dans le milieu qui se cherchaient un local, quelque chose comme ça?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

230 Non, avec la municipalité, je pense que monsieur Loranger se souvient de la dernière rencontre, je pense qu'il faudrait peut-être pas aborder ici la municipalité avec plusieurs personnes, parce qu'on pourrait dire des choses qu'on n'aime pas.

235 Non, il y a aucune chance à obtenir de la municipalité, quand tu n'as pas voté du bon bord, pour ici.

D'ailleurs, peut-être que – monsieur Bossé, il est allé directement chez lui pour lui dire qu'il allait crever, et il y avait rien de fait. Ça fait que ça vous donne une idée comment est-ce

qu'on peut avoir de l'aide de la municipalité. Mais j'aimerais mieux qu'on n'en parle pas, de la municipalité, parce ce que là, ça va nous piquer un petit peu.

240

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Monsieur Loranger, est-ce que vous avez des questions?

245

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Vous, quand vous traitiez avec Bombardier, la personne avec qui vous traitiez – parce que nous, on a rencontré Bombardier, on a rencontré monsieur Gilles Audet en février 2002.

250

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

Oui.

255

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Et on a discuté avec lui...

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

260

Lui n'est que le responsable ici.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

265

... quels étaient ses besoins. Et il nous a dit que Bombardier s'en allait, qu'il y avait rien à faire, c'était pas l'autoroute, qu'il déménageait parce qu'il voulait être chez lui.

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

270

Oui, c'est possible que lui ait pu dire ça.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

275

Parce que nous, c'était possible de leur faire une traverse, ça nous a jamais été demandé. Bombardier ont fait aucune demande en ce sens-là. Et nous, on avait mentionné à monsieur Audet que s'il avait des exigences, de nous revenir. Il nous est jamais revenu, de toute façon la décision était prise avant l'avènement de l'autoroute, de déménager ailleurs.

Nous, on a fonctionné sur la foi de cette information-là.



280 **PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

Pour monsieur Audet, il était le quatrième ou le cinquième qui passait ici, il avait le goût de faire une bâtisse, d'essayer de passer par-dessus un petit peu monsieur Malenfant, qui était responsable.

285

Non, moi, j'ai négocié avec monsieur Marc Pelletier; quand ça a été le temps de négocier, c'est Marc Pelletier, le responsable des ressources humaines, qui a pris la décision ici à Cabano. Et d'ailleurs, quand il est venu à Cabano annoncer ça, c'était même pas fait, la rencontre avec moi, il y avait eu juste des pourparlers un petit peu avec l'ancienne administration de la Ville.

290

Ils ont eu une rencontre au restaurant Bistro Duc, et c'est là qu'ils ont annoncé qu'ils s'en venaient chez nous. J'étais même pas au courant.

295

Après être sortis de là, ils ont arrivé, ils m'avaient donné rendez-vous après la rencontre, je me suis rendu à mon garage, ils ont dit, on voudrait louer. Il a dit, tu pourrais nous louer. Bien, je connaissais monsieur Pelletier, j'ai dit, pas de problème. Et puis, il a dit, quel prix tu nous fais ça. J'ai dit, vous me donnerez ce que vous voudrez.

300

Ça a été ça, les ententes et les contrats. Connaissant Marc Pelletier, connaissant Bombardier, je n'ai pas exigé rien. Ils m'ont donné ce qu'ils ont bien voulu me donner, tiens, ils ont dit, on va te donner tant par année. Et puis quand ça a commencé, ils ont dit, on va être ici un an, mais un an, pour nous autres, ça peut être très longtemps. Ça a été ça, les ententes.

305

Et puis ça a été toujours Marc Pelletier qui a négocié les ententes. Gilles, lui, était responsable des essais physiques ici à Cabano. Il est encore responsable des essais physiques, mais c'est pas lui qui décide quoi que ce soit, c'est plus monsieur Beaudoin avec Marc Pelletier. Ces trois-là (3).

310 **PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Mais vous aviez aucun bail, aviez-vous une entente verbale qu'ils avaient un délai à vous donner?

315 **PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

J'ai eu, j'avais un genre de style de bail qu'on m'a fait signer pour eux, mais on ne respectait pas le bail. C'est qu'eux autres – moi, je n'exigeais rien du bail et eux n'exigeaient rien du bail, c'était pour la forme qu'ils ont fait ça, ils m'avaient envoyé ça par fax pour leurs besoins, et puis c'est tout ce qui existait entre eux et moi.

320

Je pourrai vous le montrer, j'ai une copie chez nous.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

325 Mais il existait un papier entre vous et Bombardier, il y avait un écrit entre vous et Bombardier?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

330 Après deux (2) ou trois (3) ans, ils ont fait un écrit.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

335 Est-ce que vous pourriez, lors de la prochaine rencontre, nous l'apporter?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

Oui, pas de problème, pas de problème.

340 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Parfait.

345 Est-ce qu'il y a d'autres locataires, actuellement, chez vous ou s'il y avait juste Bombardier?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

Il y avait juste Bombardier qui occupait les deux (2) bâtisses.

350 L'autre bâtisse, actuellement, c'est mon garçon qui est là, qui s'en sert pour le moment.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

355 Est-ce que vous avez une demande, qu'est-ce que vous voulez exactement, là?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

360 Moi, je demande simplement s'il y a une possibilité d'avoir de l'aide, pas plus que ça. Parce que, je me dis, je viens de perdre mon locataire, je vais avoir de la difficulté à en avoir d'autres. Je viens de perdre une bonne valeur de mes bâtisses et je dis simplement, est-ce qu'il y a une possibilité d'avoir de l'aide.

365 J'exige pas plus que ça, ça ira pas plus loin, mon histoire. Ça va être oui ou ça va être non.

Mais je vous mets au fait de mes problèmes, et puis moi, j'exigerai pas plus fort que ça, ça m'intéresse pas de négocier plus fort que ça. Mais si vous vous mettez à ma place, je suis certain que vous allez le faire, vous allez dire, bien coudon, ça passe là, c'est toi qui as perdu ci, perdu ça.

370

S'il y a une possibilité, OK; s'il y en a pas, il y en a pas. Il y aura pas plus de problème que ça.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

375

Pour vous, une possibilité d'avoir de l'aide, ça veut dire quoi?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

380

Ça peut être dans n'importe quoi, financière un peu ou trouver un locataire ou je sais pas, n'importe quoi.

C'est parce que là, je suis pris avec deux (2) bâtisses que je sais pas à qui je vais louer, je sais pas à qui je vais vendre. Et entre temps, elles me coûtent de l'argent et elles ne me rapportent pas. Alors c'est pas compliqué, là, c'est ça mon problème.

385

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Avant que Bombardier soit là...

390

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

Il y a eu deux (2) vendeurs d'automobiles.

395

**PAR LA MÉDIATRICE:**

OK, c'est vrai, vous l'avez dit tout à l'heure.

Est-ce que vous avez quelque chose à rajouter, monsieur Loranger?

400

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Quand vous parlez de perte de valeur, parce qu'il y a la valeur des bâtiments et il y a le fonds de commerce ce qu'on appelle.

405

Vous avez plus de locataire, mais vos valeurs de bâtisses, en théorie, est-ce que Cabano va baisser vos taxes, la valeur des bâtisses...

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

410

Je vais essayer de les faire baisser, oui, parce que ça a plus de raison de payer les taxes que je paie là.

415

Et deux, quand quelqu'un va venir pour acheter, bien, il va dire à ce moment-là – ça dépend, si je trouvais un acheteur qui aurait pas besoin de visibilité, bien là, merci. Mais est-ce que quelqu'un va venir acheter des bâtisses aussi grosses et puis...

420

Ça dépend. Disons, moi, je vous mets, peut-être que vous en savez plus que moi, vous en connaissez sûrement plus que moi. Moi, je vous dis le problème que je vis actuellement. Qu'est-ce qui peut arriver dans deux (2) ans, cinq (5) ans, je le sais pas.

425

Je peux la vendre, la bâtisse, comme je peux être obligé de la donner. Sauf qu'à un moment donné, je paierai pas des taxes toute ma vie là-dessus, je vais dire à un gars, donne-moi mille piastres (1000 \$) et salut, je vais arrêter de payer pour.

C'est des bâtisses qui valent de l'argent. À un moment donné, il faut que tu prennes une décision, il faut que ça arrête de t'en coûter, de l'argent.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

430

Est-ce que vous connaissez la valeur au niveau du rôle municipal, au niveau de vos bâtisses?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

435

À peu près deux cent mille (200 000 \$), cent cinquante (150 000 \$) à deux cent mille (200 000 \$). Je le sais pas trop.

440

Mais construire des bâtisses de même, avec le terrain, vous savez que c'est assez dispendieux. Mais en tout cas, je vous mets juste en avant de ce que je vis, et vous verrez s'il y a une possibilité.

445

Mettez-vous un petit peu à ma place. Si c'est possible, OK; si c'est pas possible, bien, c'est encore OK. Mais je suis devant le fait que j'ai perdu mon locataire, je m'attends pas d'être capable d'en trouver un, je sais pas qui. Et je m'attends pas d'être capable de vendre ça, peut-être à cinquante pour cent (50 %) de sa valeur, la journée que je trouverai un acheteur.

450

Mais la journée que je vais trouver un acheteur, ces bâtisses-là vont m'avoir coûté combien, en taxes, assurances, chauffage. Je vais avoir mangé peut-être un autre vingt-cinq pour cent (25 %) du cinquante (50 %), il va m'en rester vingt-cinq pour cent (25 %). C'est ça qui

m'attend, d'après moi, il faut être quand même réaliste. J'ai passé ma vie là-dedans, ça fait que!

**PAR LA MÉDIATRICE:**

455

Est-ce que quand même, Bombardier sont partis depuis quelques mois...

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

460

Ils sont partis au mois de mai, 15 de mai.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

465

... je sais que tantôt, vous avez dit que vous vouliez pas entendre parler de la municipalité, mais est-ce que vous avez fait des démarches pour qu'on diminue vos taxes?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

470

Pas encore, pas encore. J'avais l'intention de le faire, mais j'ai pas fait aucune démarche encore.

J'espère que la journée que ça va se faire, que je vais avoir un résultat. Parce que je m'attends pas à un gros résultat.

475

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Est-ce qu'il y a d'autre chose, monsieur Loranger?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

480

Ensuite de ça, excusez, je peux même ajouter, il y a bien pire que ça, maintenant que ça devient une bâtisse vacante, les assurances ont quadruplé. J'ai reçu l'avis il y a deux-trois (2-3) jours, je suis assuré par ING, mon assureur c'est Barre, Pohénégamook, alors ce que ça me coûtait dans un an, ça me coûte le double pour six (6) mois, et c'est pas assuré qu'après six (6) mois, ils m'assurent, parce que c'est des bâtisses vacantes.

485

Alors je vais être obligé d'ôter complètement les assurances là-dessus. Et est-ce que je vais pouvoir mettre au moins une assurance responsabilité, parce que des bâtisses de cette valeur-là, aucune assurance, c'est encore un autre moyen trouble. C'est un autre cadeau que j'ai eu!

490

**PAR LA MÉDIATRICE:**

495 OK. Avez-vous quelque chose à ajouter ou si vous voulez réfléchir à la question? On pourra faire une autre rencontre.

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

500 Moi, je vous ai dit un peu les problèmes que je vivais là, et puis c'est ça.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

505 Alors ce que je comprends, c'est que monsieur Loranger va examiner la situation, et on pourra faire, lors d'une prochaine rencontre, aller plus loin.

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

C'est bien, merci.

510 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Merci, monsieur Leblanc.

515

---

**RITA PELLETIER**

**PAR LA MÉDIATRICE:**

520 Je demanderais peut-être à madame Pelletier de nous faire part des problèmes ou des inconvénients du nouveau projet, pour elle.

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

525 Bon moi, j'avais fait parvenir une lettre pour mentionner:

"Selon le dernier tracé proposé, une superficie importante de la façade de ma propriété sera expropriée afin de permettre à la route de desserte d'avoir une intersection à quatre-vingt-dix degrés (90°) avec le viaduc qui sera construit au-dessus de la nouvelle route 185.

530

"J'aimerais porter à votre attention que la superficie que vous projetez d'exproprier affectera ma fosse septique et mon champ d'épuration. Vous savez sûrement qu'une fosse septique et un champ d'épuration ne peuvent être installés n'importe où et qu'il y a des distances à respecter pour être en accord avec les normes de l'Environnement.

535 "Or, je demande donc d'étudier la possibilité de créer une petite courbe sur le chemin de la Petite-Rivière pour éviter d'exproprier ma propriété et de déplacer ma fosse septique et mon champ d'épuration. Je crois qu'il y a quand même assez de distance à la sortie du viaduc pour permettre une intersection sécuritaire avec le chemin Petite-Rivière."

540 Et j'avais déposé un petit plan, aussi.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Vous situez l'endroit, monsieur Loranger?

545

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Oui.

550

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Moi, j'ai pas nécessairement de questions, c'est assez clair. Je sais pas si...

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

555

Quand vous parlez de fosse septique et votre champ d'épuration, comment vous vous approvisionnez en eau potable?

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

560

J'ai un puits de drain, qu'on appelle.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

565

Un puits de surface, un puits artésien?

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

Un puits artésien, oui.

570

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Qui, lui, est en arrière?

575

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

En arrière de ma maison.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

580 Il est en arrière.

En fait, vous, ce que vous souhaitez, c'est de pas être expropriée du tout?

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

585

Bien, c'est parce que là, le nouveau tracé, c'est vraiment où ma fosse septique.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

590

OK. Mais la fosse septique, vous dites qu'elle se déplace pas à cause de votre superficie de terrain qui est plus suffisamment grande pour rencontrer les règlements municipaux ou c'est un problème de contamination de votre puits, si elle était déplacée?

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

595

Mon dieu, là, je pense que je vais donner la parole, vous permettez...

**PAR LA MÉDIATRICE:**

600

Oui, oui, monsieur Ouellet.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

605 Tu sais, c'est tu en termes de superficie qu'on peut pas relocaliser la fosse septique ou tout simplement, peut-être le puits que ça peut affecter, ou une question de superficie.

**PAR M. GRATIEN OUELLET:**

610 Je pense qu'avec la superficie que madame Pelletier a de terrain, il y aurait quand même possibilité de la replacer à un autre endroit mais – parce qu'il faut quand même respecter les normes de l'Environnement qui dit que c'est à dix pieds (10 pi) d'une ligne de propriété pour l'implantation du champ d'épuration.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

615

En fait, si on voulait relocaliser le champ d'épuration, ça pourrait impliquer qu'on soit obligé de redonner du terrain en arrière de la résidence?



**PAR M. GRATIEN OUELLET:**

620

Ce serait à vérifier. Je sais pas la superficie du terrain actuel mais ce serait à vérifier.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

625

Mais nous, ce qu'on a regardé, effectivement il y aurait possibilité de déplacer la route.

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

630

OK, faire la petite courbe qu'on vous avait demandée.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

635

Je posais la question de l'eau potable, parce que ça se peut qu'il y ait du sel sur la route ou quoi que ce soit, indépendamment du champ d'épuration, mais si votre puits artésien est en arrière, il devrait pas y avoir de problème.

Mais nous, on a regardé la possibilité et ce serait possible de déplacer la route pour éviter d'acquérir du terrain chez vous.

640

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

OK.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

645

Ce que je comprends, c'est que vous allez approfondir la question?

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

650

On va approfondir comme il faut, on a regardé une première "draft", et on va regarder ça de nouveau parce que les plans qu'on a, actuellement, on est au niveau de l'avant-projet, les relevés de terrain, ça peut varier d'un mètre (1 m) ou deux (2 m). Mais il devrait y avoir possibilité de se décaler.

655

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

De m'éviter.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

660

Oui.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

665 Est-ce que, je sais pas, le certificat de localisation de madame Pelletier aiderait à mieux circonscrire la problématique ou si vous en avez pas besoin?

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

670 Non, pas nécessairement. Non, on devrait être capable – de toute façon, si jamais ça le prend, on pourra le demander. Mais on devrait être en mesure – parce que nous, il faut valider, parce que la précision de notre plan, on a une petite marge d'erreur, c'est pas des relevés définitifs.

675 On a regardé dans un premier temps si ce serait possible, asteur qu'on comprend bien que c'est ça que vous souhaitez, on va être sûr qu'on se trompe pas et on va revenir.

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

680 C'est ça, parce que les deux (2) tracés qu'il y avait avant m'affectaient pas du tout, on contournait.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

685 On devrait être capable. Il me reste à vérifier comme il faut la précision de nos plans, et pour être sûr que lorsqu'on arrivera avec des plans définitifs, qu'on prend pas de terrain, qu'on s'est pas trompé dans nos mesures.

690 On va regarder notre précision et on va être en mesure de revenir, mais ce serait possible.

**PAR M. GRATIEN OUELLET:**

695 Ajouter rien qu'une petite affaire, c'est sûr que c'est juste une question d'emprise en fin de compte. La route passe en dehors du terrain.

700 S'il y avait une petite expropriation du terrain de madame Pelletier, je pense pas qu'elle aurait des objections, mais c'est sûrement en autant que la distance minimale respectée par le ministère de l'Environnement soit conforme, exemple les dix pieds (10 pi) dans l'emprise du ministère.

700 S'il y avait une petite expropriation et que ça n'affecterait pas l'emplacement de la fosse septique et le champ d'épuration, je pense pas qu'il y aurait de problème.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

705

D'accord. Mais là, qu'est-ce qu'on a regardé dans un premier temps, on pourrait complètement vous éviter, à moins qu'on ait des erreurs de mesure. On pourrait complètement vous éviter.

710

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

Bon, c'est parfait.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

715

Alors ce que je comprends, c'est que lors d'une prochaine rencontre, monsieur Loranger va revenir avec des données plus précises et là, à ce moment-là, si les deux (2) parties sont d'accord, bien, on pourrait – dans le fond, monsieur Loranger, vous feriez une proposition écrite de la part du ministère des Transports. Alors lors d'une prochaine rencontre, on pourra aller un petit peu plus loin encore.

720

Merci beaucoup, madame Pelletier.

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

725

Merci.

730

---

**BERTHIER THIBAUT**

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Alors monsieur Berthier Thibault.

735

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

740

Oui, moi je suis propriétaire du Salon de débosselage Cabano, je travaille dans le domaine de la carrosserie et puis moi, qu'est-ce que j'ai fait, quand j'ai pris connaissance de l'étude d'impact, j'ai vu les tracés, et toutes ces affaires-là, bien c'est sûr que là, j'ai dit, ça y est!

745

Quand j'ai acheté ce garage-là, la première des choses, comme j'ai déjà expliqué, je l'ai acheté parce qu'il était situé sur une autoroute et il était bien visible, ces affaires-là, et c'est sûr qu'il se faisait une qualité d'ouvrage là, dans ce temps-là. Et moi, je voulais acheter quelque chose, tu sais, j'étais pas trop gauche là-dedans, et dans la carrosserie, je me suis dit, je vais

acheter de quoi qui a de l'allure un peu, pour pouvoir lever. Si je m'en vais dans le fond d'un rang, oublie ça, tu lèveras jamais.

750 Ça fait que j'ai fait l'acquisition de cet atelier-là et j'ai donné un coup tant que j'ai pu, et j'en donne encore. Et le chiffre d'affaires a tout le temps monté, tout le temps monté. Et on a pris des bannières, et on a changé, et on a pris des franchises, et on a rentré des systèmes informatiques avec les assureurs, directs, et tout ça, pour avoir le plus possible de volume, OK.

755 Et là, après ça, quand il passe une autoroute de même, à quatre (4) voies, et tu t'aperçois que tu vas être quasiment comme dans un cul-de-sac, autrement dit, c'est de même que j'appelle ça, bien, c'est sûr que je vais avoir une perte de visibilité moyenne pour mon commerce, et si je fais de la vente de véhicules un peu. Tu sais, j'ai tout le temps quelques voitures à vendre, j'en ai déjà eu plus, des fois j'en ai moins, ça dépend des années parce que des fois, j'en remonte un peu.

760 Après ça, c'est sûr que je vais avoir une perte d'achalandage, et c'est sûr que je vais avoir une perte de revenus et une perte de valeur de mon commerce.

765 Un commerce qui vaut – j'aurais pu en acheter dans le temps, des commerces, quatre (4) fois le prix que j'ai payé, parce que j'étais pas intéressé, pousser dans le derrière des autres. Ça fait que là, je me demande, à un moment donné, un gars comme moi, qui est "wise" un peu, un coup que l'autoroute est faite, il s'installe bien visible, et s'il est pas trop gauche, bien, il donne un bon coup, il me rentre dans le corps un peu, ça c'est sûr.

770 C'est de même que je vois ça, tu sais.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

775 Je veux juste comprendre ce que vous venez de dire, vous dites que quelqu'un d'autre pourrait s'installer sur le bord de l'autoroute et puis avoir un affichage et à ce moment-là, vous, vous perdriez votre clientèle?

J'ai de la misère à saisir le lien, là.

780 **PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

785 Bien, c'est pas compliqué. Moi, qu'est-ce que je veux dire par là, c'est que quelqu'un – Témiscouata, c'est assez grand; moi, je vis pas avec, je vis avec du monde de Cabano mais ma clientèle, c'est pas juste de Cabano, j'en ai de Notre-Dame-du-Lac, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, ça va jusqu'à Dégelis, Saint-Jean-de-la-Lande et je peux tout vous nommer les petites places alentour.

790 Quand je poigne le téléphone, il me demande, tu es situé où. Je suis situé sur la 185, tu sors de la 232, tu montes vers Rivière-du-Loup, et tu fais à peu près un demi-kilomètre, un kilomètre (1 km). Ah, OK, c'est beau, en face de Ultramar, oui, oui, c'est beau, je vais être là après-midi. Il s'en vient et il sait où il va. Tu comprends tu?

795 Je connais des ateliers en région, dans le coin d'ici, ils sont à d'autres places, OK, et ils sont pas visibles, et ils sont éloignés, et le gars, il a besoin d'être bon en écoeurant pour venir à bout, comment je dirais bien ça, moi j'appelle ça lever. Tu sais, un commerce, si tu décolles dans le bois, tu as besoin d'être habile en écoeurant pour venir à bout d'avoir un chiffre d'affaires qui va avoir de l'allure à un moment donné. Si tu es visible, tu as une belle visibilité, bien, c'est certain que ça t'aide. C'est sûr que la visibilité, si tu sais pas travailler et tu es gauche, oublie ça, ça marchera pas plus, mais à un moment donné, c'est tout ça qui s'enchaîne.

800

Moi je dis, c'est sûr qu'à un moment donné, quand tu passes plus en avant de la porte, tu sais, le gars, il reste à Squatec, il passe, il monte à Rivière-du-Loup à tous les matins, il passe devant mon garage, ces affaires-là, il sait que – tu sais, à un moment donné, pouf, ah

805 c'est vrai, je vais appeler là, ça se fait automatique, ça c'est sûr. Ils me le disent, le monde.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

810 Peut-être deux (2) autres questions. Vous dites que vous l'avez acheté quand, ce commerce-là?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

815 En 87. J'avais vingt-quatre (24) ans et ça fait dix-sept (17) ans.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

820 Alors ça fait dix-sept (17) ans que vous l'avez, donc vous avez un achalandage assez intéressant. Vous avez bâti ça tranquillement, au fur et à mesure.

825 Est-ce que, je pose une question, est-ce que par exemple, en restant à cet endroit-là et puis que le projet se réalise tel que proposé, est-ce qu'un affichage adéquat, quand je parle d'affichage adéquat, c'est que les gens savent par où ils vont, la 185, à l'endroit où vous êtes, elle va rester là, est-ce que c'est quelque chose qui pourrait...

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Je dis pas que ça peut nuire. Je vais vous expliquer quelque chose! Je connais une place qu'il y a des motels, moi, il y a des affichages, c'est gros comme tout ce qu'il y a ici,

830 comme le mur qu'il y a là-bas, il y en a en écoeurant, il y en a partout. Et oublie ça, il y a pas  
personne là l'été et il y en aura jamais.

C'est sûr que moi, mon nom est peut-être fait, mais à un moment donné, s'il y en a un  
qui est parqué ici et Berthier Thibault reste encore là-bas, et que l'autre gars est là, woups, à un  
835 moment donné, il va lâcher le "flasheur", d'après moi, et il va coller là. Ça, c'est sûr. C'est mon  
danger en écoeurant, tu sais.

Parce que moi, demain matin, je suis carrossier et si je voudrais, exemple, il y aurait  
deux (2) Berthier Thibault et je voudrais me rentrer dans le corps, bien, c'est certain que je  
840 prendrais ça là-bas et l'autre va prendre une fouille, ça c'est sûr. En tout cas, je vais donner un  
coup en écoeurant.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

845 Et vous pensez que c'est quelque chose qui pourrait se passer?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Bien, c'est sûr. Je vais vous donner un exemple, à Rivière-du-Loup, j'ai un de mes  
850 chums qui est Fix Auto, j'en ai un autre qui est comme moi, et si mon autre chum se serait pas  
en allé Fix Auto, c'est une histoire dans la carrosserie, il se serait pas en allé Fix, dans le temps  
qu'il était Autopro Carrosserie et l'autre était rien, je me serais en allé à Rivière-du-Loup et puis  
je me serais décollé, en tout cas, et j'aurais pu faire de quoi, c'est certain qu'il aurait eu  
connaissance de moi, tu sais, en me plaçant, étant visible, une bonne visibilité.

855 Je connais mon domaine aussi dans la carrosserie.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

860 Monsieur Loranger, est-ce que vous avez des questions?

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Monsieur Thibault, votre clientèle, c'est quand même de la clientèle de la région, vous  
865 accrochez pas un gars de Montréal ou un gars de Québec parce qu'il a passé sur la 185?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Oui, ça arrive. C'est sûr que c'est pas avec ça que je vis, mais c'est certain, tu as un  
870 char de l'Ontario qui s'effoie bien comme il faut ici, le gars repart pas avec son char. Là, ils  
communiquent, les assurances ensemble, pour savoir si le véhicule est bien là et ils vont me le  
laisser.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

875 Tantôt, vous avez parlé de vente d'autos. Vente d'autos, c'est quelle proportion de votre chiffre d'affaires?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

880 C'est pas une grosse proportion, énorme. Mon doux, il faudrait que je vériferais, il y a pas une année qui est pareille.

J'ai déjà loué, première des choses, deux-trois (2-3) ans de temps, à un gars qui vendait des chars chez nous. Ça, c'est sûr que si l'autoroute est plus là, oublie ça, je renouvelerai jamais, il y a pas personne qui va s'installer chez nous pour vendre des chars.

885 Dans le temps, j'avais arrêté parce que moi, j'en vendais un peu et le gars, ça le fatiguait un peu. C'est sûr qu'à un moment donné, moi, je sais pas, si j'ai X montant de chiffre d'affaires, de moins de revenus une année, je vais vendre plus de chars.

890

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Mais c'est ça, c'est tu vingt pour cent (20 %), dix pour cent (10 %), cinquante pour cent (50 %)? Un ordre de grandeur.

895

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Il faudrait que je vériferais. Ça peut être peut-être vingt-cinq-trente pour cent (25 %-30 %), peut-être.

900

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Monsieur Thibault, dans une prochaine rencontre, est-ce que vous pouvez nous revenir avec des pourcentages?

905

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Oui, je peux vérifier ça. C'est comme je dis, j'ai pas une année qui est pareille, tu sais.

910

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Oui, mais vous pouvez peut-être nous donner des pourcentages, au cours des cinq (5) dernières années, en moyenne.

915 **PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

En moyenne, comment je peux avoir vendu de véhicules.

920 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Oui, de véhicules.

Et votre clientèle, tu sais, dans la région, ça vient surtout de quel secteur, s'il y en a un qui est privilégié par rapport à un autre.

925

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

C'est sûr, comment je vous dirais bien ça, il y a des petites places, il y a beaucoup de petites places alentour de Cabano, toute la MRC, on va dire, et c'est sûr que moi, je vis avec ça.

930

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Bien en tout cas, si vous étiez en mesure de nous revenir avec des données en pourcentage.

935

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Je vais essayer, je vais "checker" ça un peu.

940

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Pour avoir un portrait un peu plus clair de votre situation; peut-être que ça aiderait le promoteur ou moi-même à voir une solution.

945

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Je vais vous donner un autre exemple là-dessus. Exemple, d'une année à l'autre, je dis, bon l'année prochaine, il faudrait que je ferais cinquante mille (50 000 \$) de plus ou soixante mille (60 000 \$) de plus, c'est sûr que moi, je vise, j'ai un chiffre d'affaires dans la tête, et ça me prend cent cinquante mille (150 000 \$) de plus pour d'ici assez vite, mettons, d'ici à une couple d'années maximum, parce que j'ai un projet dans la tête un peu aussi, et ce cent cinquante mille (150 000 \$) de chiffre d'affaires là, c'est certain qu'un coup que l'autoroute est en avant de moi, j'irai pas le chercher là.

955

Il va falloir que je traîne le garage en quelque part et que je le mette en quelque part où je suis à la vue. Ça, c'est sûr.



960 Et j'ai trois (3) employés et là, avec cent cinquante mille (150 000 \$) de chiffre d'affaires, je serais capable de le faire encore avec mes trois (3) mêmes employés. Ça fait que c'est important pour moi que j'aille chercher cent cinquante mille (150 000 \$) d'affaires de plus encore, du chiffre d'affaires que je fais aujourd'hui.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

965 Et là, vous croyez qu'au cours des deux (2) prochaines années, vous pourriez réaliser ça?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

970 Oui, parce que d'après moi, cette année, je devrais aller chercher peut-être quarante-cinquante (40 000 \$-50 000 \$), je le sais pas, quarante-cinquante mille (40 000 \$-50 000 \$) de plus que l'année passée, de chiffre d'affaires.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

975 Mais vous savez qu'une autoroute, peu importe où vous allez vous installer, vous avez pas d'accès. Vous, votre idée, si vous aviez à vous réinstaller demain matin, vous iriez vous installer dans un carrefour?

980 Parce que même si vous aviez de la visibilité à partir de l'autoroute, vous seriez localisé sur une desserte, vous auriez pas d'accès sauf par les carrefours qui vont être construits.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

985 Ça, je suis d'accord avec vous; ça, c'est bien sûr. Mais sauf que si tu montes, exemple, à Québec et tu vois Thibault Pontiac Buick, ou tu vois Mazda, je te parle de beaux garages et des belles affaires, je vais te dire une affaire, c'est intéressant de prendre la bretelle et rentrer là. Tu le vois, le garage.

990 Quand tu le vois pas, tu le vois plus, et tu te fais oublier. Moi, c'est ma peur, et c'est sûr.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

995 Mais ce qu'il veut dire, si je comprends bien, que si vous aviez un affichage vraiment très très visible, ce serait un plus pour vous.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1000 Bien, c'est sûr que ça peut pas nuire, je crois bien.

1005 J'ai le remorquage, c'est ça, je fais du remorquage vingt-quatre (24) heures aussi. Tu sais, le fait aussi, je sais pas comment ça va être amanché mais tu sais, je trouve ça plat, mettons, d'être dans un petit trou de même, un coup que l'autoroute va être faite quand tu t'es installé là et tu as dit, ici, tu donnes un coup, tu attends juste que ça lève un peu plus pour pouvoir faire de quoi de plus, là. Je suis pas sûr.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1010 OK. Voulez-vous ajouter d'autre chose, monsieur Loranger?

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Non, ça va.

1015 **PAR LA MÉDIATRICE:**

En tout cas, écoutez, les informations que vous nous donnez, quand même ça permet je pense au promoteur d'avoir une idée plus claire de votre situation.

1020 De mon côté, on pourra examiner aussi certaines avenues, puis lors d'une prochaine rencontre, bien, si vous nous revenez avec des données, je parle pas des chiffres mais des pourcentages, bien, on essaiera de faire un bout de chemin avec vous là-dessus.

1025 J'aimerais ça que vous nous expliquiez ça, le remorquage, comment ça fonctionne?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1030 Bon, le remorquage, je suis seul à faire du remorquage, ici à Cabano, et quand il y a un accident et ces affaires-là, bien, ils m'appellent, je pars et je m'en vais sur le "call".

1035 C'est sûr que souvent, mettons je vais aller chercher le char à monsieur Loranger, je lui souhaite pas ça, je l'amène à mon atelier et si ça lui inspire confiance en partant, si l'atelier est propre, il y a une salle d'accueil et tout ça, il appelle sa compagnie d'assurances et ils demandent où son char est et qu'il dit qu'il est chez nous, bien, j'ai cinquante pour cent (50 %), j'ai beaucoup de chances d'avoir la job, pas cinquante pour cent (50 %), en allant le chercher, j'ai quatre-vingts pour cent (80 %) d'avoir la chance d'avoir la job. À moins que j'ai la face bien noire. Tu comprends tu? Je suis pas raciste, là.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1040 Je peux tu avoir une question additionnelle?

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1045 Oui, oui.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1050 Vous parlez des compagnies d'assurances, quel rôle qu'elles jouent là-dedans? La compagnie d'assurances a tu son mot à dire vis-à-vis son client, dire, bien regarde, tu iras pas là ou tu vas aller là?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1055 Oui.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1060 La compagnie d'assurances doit vous en référer, aussi?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1065 La compagnie d'assurances, oui. En référer, ils le font pas vraiment, ça s'est fait un temps mais c'est plus à la mode beaucoup.

1070 Aujourd'hui, c'est sûr qu'ils vont avoir des ateliers de carrosserie qu'ils vont avoir confiance; comme mon atelier, c'est sûr, si vous lui dites que l'auto est chez nous, c'est certain qu'ils diront pas, sors ça de là et va le mener telle place. Ils le feront pas monter chez Fix à Rivière-du-Loup, autrement dit.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1075 Quand vous avez des remorquages d'accident, c'est la Sûreté qui communique avec vous?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Oui.

1080 **PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Et dans le rayon de Cabano, c'est automatiquement avec vous?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1085

Oui, oui. Et des fois, la nuit, ils me demandent si je couche avec mes culottes ou si je couche habillé, parce que des fois, ça va assez vite.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1090

Je peux tu poser une question plate! Bien là, vous parlez de remorquage parce qu'il y a des accidents, tout ça.

1095

Le principe même de l'autoroute, c'est de faire en sorte qu'il y ait le moins d'accidents possible. Je voudrais vous entendre là-dessus.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1100

C'est sûr que, écoute, je suis pas contre l'autoroute. De toute façon, je vais vous expliquer quelque chose, il y a en a beaucoup sur la 185 que je vais chercher, c'est des pertes totales, souvent, quand ça frappe fort, c'est des pertes totales. Mais quand ça fait d'autre chose, ça frotte un peu, bien là, c'est réparable, c'est mieux un peu.

1105

Mais ce que je veux dire, pour le remorquage, j'essaie de répondre le mieux que je peux, c'est sûr qu'avec la remorque, tu sais, il faut que ce soit vite aussi. C'est encore un danger que, je sais pas moi, il arrive monsieur Bossé ou lui, monsieur St-Pierre, c'est ça, je sais pas, il se reloge un esprit de gros gaz bar, et avec deux (2) beaux lave-autos, il met deux (2) "towings" dans la cour, avec des plates-formes, Ti-Coune dans le cul-de-sac, il va rester là.

1110

Parce que la Sûreté, à un moment donné, ils vont dire, lui est bien placé, c'est pas long, il embarque là-dessus; l'autre, il monte là-bas, il repasse là. Parce que je couche pas dans le garage.

1115

Tu sais, c'est de même que je vois ça. C'est sûr que moi, c'était ma perte de visibilité et perte d'achalandage. Ça se peut pas que ça fasse rien.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1120

Pour les délais d'intervention, entre les deux (2) vous perdrez pas de temps.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Bien, je sais pas trop.

1125 **PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Ça, on pourra vous expliquer ça sur le plan, mais pour les délais d'intervention, à moins qu'il arrive un accident entre votre garage et le carrefour de Cabano, le carrefour de Saint-Louis, là c'est correct, mais à l'extérieur de ça, vous circulez sur la desserte, vous prenez le carrefour, vous attendez pas pour embarquer. Même à la limite, ça pourrait diminuer votre temps.

1130 Peut-être répondre à la question de madame Boulet, une autoroute, théoriquement on devrait diminuer les accidents de quatre (4) fois, théoriquement.

1135

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Ça veut dire que c'est bien important que je perde pas ma visibilité! S'il faut qu'on baisse les accidents de quatre (4) fois, ça me prend un belle visibilité en écoeurant. Le reste, on s'en fout!

1140

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Peut-être, monsieur Thibault, on va essayer, parce que sur le plan, il y a le dessin du carrefour, si vous voulez vous approcher, peut-être qu'on pourrait montrer...

1145

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Je l'avais vu, je l'ai vu.

1150

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Monsieur Belzile peut lui expliquer ça.

1155

**PAR M. LOUIS BELZILE:**

En fin de compte, ici, vous êtes à peu près à un point trois kilomètre (1,3 km) de l'échangeur, et puis dans le fond, les bretelles pour entrer sur l'autoroute, en direction du Nouveau-Brunswick, dans le fond, vous avez juste à aller de ce côté-là; pour aller de l'autre côté, vers Rivière-du-Loup, vous traversez l'échangeur et le viaduc, et vous vous en allez de l'autre côté. En théorie, ça devrait pas être plus lent.

1160

Et puis s'il y a un accident de l'autre côté, de l'autre bord, dans le fond vous pouvez prendre la 185 en direction de Rivière-du-Loup et vous avez l'échangeur du côté de Saint-Louis-du-Ha! Ha!.

1165

Ici, c'est peut-être plus compliqué, parce qu'il y a quand même une distance entre les bretelles et le viaduc. C'est pour ça, quand même ici, ça va être très rapide, et puis la vitesse est quand même plus rapide sur une autoroute.

1170

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Parce que tantôt, vous mentionniez que c'était un cul-de-sac mais...

1175

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Bien moi, j'appelle ça de même; et c'est sûr que le mot est peut-être pas beau, là.

1180

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Le projet initial, on n'avait pas de viaduc à cet endroit-là. Vous, vous vous en venez au carrefour, vous êtes toujours parallèle, la 185. Le seul délai que ça peut vous rallonger, c'est quand il y a un accident proche de chez vous. Mais à l'extérieur de ça, en théorie, ça devrait être plus rapide.

1185

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Ça veut dire, s'il y a un accident ici, en arrière de chez nous, je suis "callé", je monte ici en haut. Comme ici, exemple, c'est ça, c'est moi qui va juger ça, la journée que je vais m'avoir trompé et je vais avoir "ridé" trop longtemps.

1190

**PAR M. LOUIS BELZILE:**

Si ça arrive sur cette chaussée-là et on est obligé de descendre, cette chaussée-là, ici, il est obligé de descendre au viaduc de la rue Raymond et embarquer sur l'autoroute.

1195

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Si ça arrive dans l'autre direction, vous allez vers Cabano, vous embarquez dans l'autre direction. Mais à l'extérieur de ça, en théorie, le temps de parcours devrait être plus court. Parce que vous accédez directement.

1200

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Aussi bien d'emmener ma remorque chez nous!

1205

**PAR M. LOUIS BELZILE:**

Il va y en avoir moins, ça va être des accidents plus légers, s'il y en a.

1210 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Alors monsieur Loranger et monsieur Thibault, chacun de votre côté, vous allez nous apporter de l'information, pour votre part, monsieur Thibault; monsieur Loranger va examiner de près votre situation. Et je vais essayer de voir aussi d'autres possibilités.

1215

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Comme je vous expliquais, j'explique aussi, c'est la perte de visibilité que j'ai sur mon commerce. Je veux pas nommer d'ateliers de carrosserie qu'il y a alentour de moi, mais c'est certain qu'il y en a, j'appelle ça lever, comme je vous dis, dans le domaine, parce qu'ils ont pas de visibilité.

1220

Moi, je suis sûr, juste le fait de voir les chars accidentés chez nous, des fois ça m'a amené du monde chez nous, ah, c'est là que ça se fait réparer, un char. Tu en vois plus de chars, tu vois plus d'atelier, tu sais, c'est de même que c'est.

1225

Des fois, tu expliques, l'accident en fin de semaine passée, les chars étaient là. Oui, c'est ça. Tu sais, ils ont tout dans l'idée, c'est ça, ça a tout le temps été de même, cet atelier-là. Dans le temps, c'était de même. Ils entendaient dire qu'il y a un accident quelque part, des fois, si j'avais chargé rien que cinq cents (5 ¢) par char qui serait venu virer dans la cour, j'aurais passé une belle fin de semaine!

1230

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Est-ce que vous craignez que par exemple, avec la venue de ce tracé-là, il y ait d'autres, enfin il y ait des concurrents qui viennent s'installer dans un endroit vraiment stratégique, qui nuisent à votre visibilité?

1235

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Bien moi, je vous ai répondu un peu là-dessus tantôt, j'ai dit, s'il y aurait deux (2) Berthier Thibault, j'ai dit, si je pourrais mettons me rentrer dans le corps moi-même, exemple, c'est de même que je vois ça, moi si, demain matin, j'ai pas d'atelier de carrosserie là ou que si l'autoroute passe et mon garage est passé au feu, je le reloge pas là, ça c'est sûr, je vais aller me situer quelque part où je vais voir comment c'est amanché et je va dire, c'est là.

1240

1245

Même si l'atelier qui est là reste là, exemple – en tout cas, je sais pas si vous comprenez un peu ce que je veux dire. Moi, je me comprends bien comme il faut dans ma tête, là.

1250

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1255 Est-ce que je dois comprendre de ce que vous dites que si vous aviez la facilité d'aller vous réinstaller, je sais pas moi, à proximité d'une bretelle de l'autoroute, c'est ça que vous feriez?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1260 Bien, c'est sûr. Tu es bien plus visible là.

**PAR LE MÉDIATRICE:**

OK. Oui, monsieur Loranger.

1265 **PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Vous, est-ce que vous vous êtes informé à la municipalité, votre commerce requiert quel type de zonage, est-ce que vous êtes classé comme dans l'industriel, dans le commercial?

1270 **PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Aucune idée.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1275 Demain matin, si vous voulez vous relocaliser, la municipalité vous laisserait pas vous relocaliser dans le résidentiel, est-ce que c'est considéré comme du commercial ou de l'industriel?

1280 **PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Commercial.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1285 OK. On va tout examiner.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1290 Et c'est ça que je disais tantôt aussi, le prix de revente, ce sera jamais le même. Tu sais, moi je l'ai payé un prix, s'il aurait été au chemin des Érables, oublie ça, c'est pas ce prix-là que j'aurais payé. Je l'aurais pas acheté, première des choses.



1295 Le prix que j'ai payé là, il était bien situé, il était bien vu, comme je l'ai mis sur ma lettre.  
Et je vais vous dire quelque chose, je l'ai acheté, j'avais vingt-quatre (24) ans et j'ai eu la  
chance d'avoir un petit peu d'argent pour l'acheter, et je veux pas – je donne un coup là-  
dedans, les premières années et même encore là, des fois, je m'en allais, il était dix heures et  
demie (10 h ½) le soir, et puis je me demandais ce que le monde allait dire, s'il était trop de  
bonne heure ou bien s'il était assez tard.

1300 Ça fait que quand tu donnes un coup de même là-dedans, je suis pas contre l'autoroute,  
ça c'est sûr, mais c'est plat en écoeurant de se faire oublier dans un coin, tu sais.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1305 On va examiner ça de près, monsieur Thibault. Merci beaucoup.

Ça va, monsieur Loranger? Oui, une autre question?

1310 **PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Quand vous avez acheté votre commerce, est-ce que c'était déjà un garage peinture-  
débossage?

1315 **PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

C'était un atelier de carrosserie, oui.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1320 C'était déjà un atelier de carrosserie, quand vous l'avez acheté?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1325 Oui.

---

**CLAUDE ST-PIERRE ET LINDA VIEL**

1330 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Je vais passer maintenant à monsieur St-Pierre, et après monsieur St-Pierre, on pourra  
peut-être faire une petite pause santé pour tout le monde, et on continuera avec les autres.

1335 Alors allez-y, monsieur St-Pierre.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1340 Bonsoir madame, bonsoir monsieur Loranger. Bon bien, moi, hier soir, j'ai conté mon histoire à ces gens-là, et vous monsieur Loranger, je vous l'ai déjà plusieurs fois contée.

1345 Nous autres, on s'est connu, comme je l'ai dit hier soir, avec Ville de Dégelis, on avait des terrains là-bas et on nous a expropriés là-bas. Mais depuis Ville Dégelis, quand je voyais monsieur Loranger, que je lui disais, dans quelques années, il va venir falloir qu'à parler de Cabano. Et là, bien, c'est à soir que je vais commencer à lui parler sérieusement de Cabano.

1350 Ça fait que comme vous le savez, c'est nous autres qui est propriétaire là-bas. Moi, je suis d'accord avec le monsieur, dans le sens que pour la visibilité d'un commerce, si la visibilité et les accès sont "primordials", bien, si tu te les fais couper, c'est sûr et certain que le lendemain matin que c'est fait, ta valeur est plus la même, tu as plus la même proportion de clients.

1355 Nous autres, chez nous on a deux (2) commerces qui sont à nous autres et l'autre commerce est en location. Donc c'est plus la même "game", on vient de changer, on vient de tout renverser, on vient de tout chambarder.

1360 Le ministère, vous m'avez déjà dit, oui mais, écoute, ton commerce va être vu. Oui, je m'en fous complètement, même s'il est encore vu, s'il faut qu'ils sortent deux (2) milles plus bas et revenir de deux (2) milles pour venir chercher un café et un beigne, ils sortiront pas. Donc ça, c'est primordial que si on n'a pas d'accès direct, si on n'a pas de viaduc à cette place-là, qu'on continuera pas à faire des affaires comme on fait là présentement. Mais ce site-là, depuis 97 qu'il est en constante augmentation.

1365 Donc c'est comme ça. Là-dessus, il y a pas grand compromis à faire. Il y a des solutions, comme je vous ai tout le temps dit, il y a des solutions, il faut que les gens – en plus, c'est qu'avec le quatre (4) voies, et puis nous autres, quand on est allé s'installer là, c'est parce qu'on pouvait avoir la ville, on était adossé à la ville, on avait la direction nord-sud, les deux (2) directions pouvaient arrêter, rentrer et sortir.

1370 C'est sûr et certain que si j'aurais su, il y a huit (8) ans, sept (7) ans, presque sept (7) ans, qu'aujourd'hui on se parlerait de ça, non, c'est sûr et certain que, ni à Ville Dégelis, comme je vous ai tout le temps dit, pas plus à Cabano, que j'aurais investi tant d'argent là, c'est clair et net.

1375 Donc mon raisonnement est que je suis pas intéressé à perdre un sou que j'ai mis là, au contraire. Et là, je deviens très inquiet de l'avenir, parce que les sous que je fais là, je ferai pas les mêmes mais que ce soit installé. Donc j'ai, nous, et vous, et nous, on a un problème là.

1380 Et vous le savez comme moi, monsieur Loranger, j'ai parlé de ça à monsieur le maire,  
monsieur Asselin, ça a pas eu l'air bien bien à le déranger. Ça m'a un peu, ça m'a un petit peu  
irrité, mais j'ai compris par après que c'est pas ses poches que ça fessait, je comprends, mais si  
ça avait été ses poches, ça l'aurait drôlement dérangé, lui aussi. Et comme maire, en tout cas,  
c'est ça, en tout cas ce que je peux voir là, c'est qu'il m'a pas plus aidé qu'il en a aidé ici, ça a  
pas l'air à le déranger.

1385 Mais il faut qu'il se dise ceci, nous autres on n'est pas de la place, on est venu  
s'implanter, on est venu investir ici, et quand on est venu, c'est drôle qu'il nous a très bien  
accueillis.

1390 Je pense qu'économiquement et commercialement parlant, c'est bien beau accueillir  
quelqu'un quand il arrive et qu'il vient investir chez vous, mais il faut que tu le traites bien par  
après, il faut pas que tu lui donnes un coup de pied dans le cul ou bien il faut pas que tu  
commences, quand ça fait plus ton affaire, il faut pas que tu oublies – moi, j'ai tout le temps dit  
que le futur, c'est bien beau, mais c'est parce qu'il y a eu un passé à ça.

1395 Donc c'est ça. Il y a assez qu'on a perdu Ville Dégelis, nous autres, dans tout ça,  
Cabano, il faut pas se ramasser qu'il ferme. Parce qu'avec Ville Dégelis, dans notre système  
de petit réseau dans le grand réseau, autant avec monsieur Lehoux, et Shell, le dépanneur et  
tout ça, le projet qu'on voulait faire à Ville Dégelis, là on se ramasse avec un projet qu'on n'aura  
1400 pas le choix, avec le temps, de rester avec un projet dans le Témis, de là qu'on pourra pas venir  
à couper les coûts comme on le voulait dans les opérations, pour être encore plus profitable.

Sûr et certain que si on a quelque baisse que ce soit, on va travailler pour le fun.

1405 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Monsieur St-Pierre, juste pour ma compréhension, Dunkin Donuts, bon, vous c'est sûr  
que vous êtes propriétaire...

1410 **PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Du site.

1415 **PAR LA MÉDIATRICE:**

... du site. C'est une bannière, c'est quoi la contribution, en fait le fait d'être rattaché avec  
Dunkin Donuts, c'est quoi l'implication?

1420 **PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Moi, je suis franchisé.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1425 Vous êtes franchisé, OK. Je pose des questions parce que je sais pas comment ça marche.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1430 Oui, oui, je vais vous répondre.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Bon, vous êtes franchisé. Donc, je sais pas, je vais arriver avec quelques hypothèses.

1435 Mettons, votre chiffre d'affaires baisse parce que, bon, il y a pas de bretelle d'accès et tout ça, qu'est-ce qui arrive avec Dunkin Donuts?

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1440 Eux autres aussi, eux autres, dans le temps, je me souviens plus, monsieur Loranger, si c'est pour Ville Dégelis ou pour Cabano, en tout cas peut-être pas pour Cabano parce que c'était pas encore le temps, mais pour Ville Dégelis, la compagnie avait fait une lettre comme de quoi c'était pas acceptable, que si on se ramassait avec plus grand-chose d'accès, c'était pas acceptable. Eux autres aussi, comme compagnie, il faut qu'ils autorisent le site.

1445 Quand ils ont autorisé ce site-là d'ici, Cabano, c'est parce que c'était comme ça, là.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1450 Et est-ce que, et je pose une question tout à fait naïve, est-ce que Dunkin Donuts, par exemple, considère – ils doivent considérer que c'est important d'avoir une visibilité à Cabano, puisqu'ils sont là...

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1455 Sans doute.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1460 ...est-ce que, vous êtes franchisé, à ce moment-là, est-ce que Dunkin Donuts, la maison mère, est prête à supporter, d'une façon quelconque, je sais pas moi, une amélioration pour permettre de continuer ça ou si c'est hors de question?

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1465

Nous autres, on est tous des franchisés indépendants. Donc comme nous autres, c'est à nous autres le site, mais eux autres, dans ça, les franchises sont toutes pareilles.

1470

Dunkin sont pas plus fins que les autres, ils sont là pour collecter, ils sont là pour monter leur nom, mais ils sont pas là pour mettre les piastres. C'est tout le temps nous autres qui les met.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1475

OK. Alors si ça va bien, tant mieux.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1480

Eux autres, si ça va bien, tant mieux; si ça va pas bien, c'est ton problème. Mais eux autres, ils aimeront pas plus ça.

Ils vont m'aider là-dedans, je vous dis pas qu'ils vont me laisser aller, ils vont m'aider. Mais, je veux dire, ils pourront pas me sauver.

1485

C'est pas des corporatifs, c'est pas un système corporatif, nous autres, chez nous. On est tous des franchisés indépendants.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1490

OK. Monsieur Loranger.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1495

Vous dites, ils pourraient vous aider; ils pourraient vous aider comment?

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1500

Je le sais pas parce que je leur ai pas demandé, j'ai pas vu d'autres cas comme ça dans la province de Québec.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1505

Tantôt, vous avez parlé d'un viaduc, accès direct. Pour vous, un viaduc, ça va avec le carrefour ou vous distinguez les deux; vous avez parlé d'un viaduc et d'un accès direct.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1510           Moi, ce qui m'intéresse, et on vous a tout le temps dit la même chose, on veut pas perdre ce qu'on avait, donc ça nous prend la circulation nord-sud, les deux (2) bords, ça nous les prend absolument.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1515           Donc, c'est un carrefour complet que vous voulez avoir.

Tantôt, vous avez dit que vous aviez des solutions, et vous avez dit qu'il existait des solutions?

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1520           Oui.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1525           Le carrefour au complet, pour vous, ça en est une. Il y en a tu d'autres?

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1530           Oui, nous acheter. Achetez le site, si quelqu'un veut l'opérer la moitié de ce qu'il vire là, je vais le vendre. Mais moi, je veux pas l'opérer à moitié.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1535           Avez-vous des données concernant le chiffre d'affaires relié, mettons, exemple, aux ventes de Cabano, la clientèle plus locale versus le passant; avez-vous des statistiques là-dessus?

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1540           Bien, j'en ai pas, monsieur, mais ce que je peux vous affirmer, si on demande à nos employés – je vous parle plus du Dunkin, le Shell, Michel, j'ai eu des chiffres de lui tantôt par fax, mais ce que je sais, chez nous, c'est que les clients, c'est pas juste des clients de Cabano.

1545           Moi, je vais vous dire, et je me tromperai pas beaucoup, en haute saison, on doit monter à soixante-dix-quatre-vingt pour cent (70 %-80 %) route, et dans l'hiver, on doit descendre à cinquante-soixante (50 %-60 %).

1550 Et quand je vous dis route, ça veut pas dire que c'est rien que du monde de Montréal, c'est du monde des environs; c'est pas nécessairement du monde de Québec qui ont passé, ça peut être du monde qui s'en vont à Saint-Louis, du monde qui s'en vont à Saint-Elzéar, je le sais pas.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1555 Parce que vous, en fait vous avez deux (2) types de commerce, vous avez Dunkin et vous avez la station d'essence.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1560 Et les motels, on a dix (10) unités de motel.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1565 Mais qu'est-ce que vous pensez de Mikes, qui vient de s'installer sur le chemin de desserte?

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1570 De Mikes?

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Oui, qui vient de s'installer sur le chemin de desserte.

1575 C'est tu un type de commerce différent? Parce que lui a pas d'accès, lui non plus.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1580 Ça, je suis d'accord avec vous. Mais moi, ce que je pense, si j'aurais été dans ses culottes, je l'aurais jamais fait.

La confirmation de ça, c'est que le gars, après neuf (9) mois, il a fallu qu'il vende. Parce qu'il arrivait plus.

1585 **PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Mais eux, est-ce que c'est le même principe que vous, est-ce que c'est un franchisé?

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1590

Celui qui l'a ramassé, c'est celui qui en a une vingtaine, c'est un Tremblay du Lac-Saint-Jean, il en a à Montréal, il en a un peu partout. C'est le plus gros franchisé chez Mikes. Il a celui-là de Rivière-du-Loup, aussi.

1595

Il a acheté celui-là, mais il a acheté celui-là pas le prix que ça a coûté, on s'entend. L'autre a mangé ses bas pendant neuf (9) mois. Ça, je peux vous le confirmer, je sais de quoi je parle.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1600

Monsieur St-Pierre...

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1605

Demandez-lui à lui, allez le voir, Marius, demandez-lui s'il le referait, demandez-lui s'il le referait. Demandez-lui s'il le referait!

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1610

Monsieur St-Pierre, est-ce que Dunkin Donuts, en fait vous êtes un franchisé, mettons au pire, il y a pas rien qui se change et vous restez situé où vous êtes, vous avez une perte de chiffre d'affaires, est-ce que Dunkin Donuts pourrait décider d'aller réouvrir un autre Dunkin Donuts, avec un autre franchisé, dans un accès beaucoup plus visible et tout ça?

1615

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

À Cabano, on parle tout le temps dans le coin?

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1620

Oui, oui.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1625

Non.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1630

Il peut pas? Je vous pose la question.



**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1635 Cabano demeure Cabano. Même Rivière-du-Loup, c'est un peu plus gros, mais c'est pas si gros que ça, il faut pas s'enfarger, il faut faire bien attention, on est dans un petit marché, là. Ça fait qu'on a besoin de tous nos clients, et on a besoin d'en gagner et non d'en perdre. On peut même pas se permettre d'en perdre. C'est pour ça que je vous dis...

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1640 Donc vous avez la franchise et tant que vous avez la franchise, il y a personne d'autre qui peut en avoir une?

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1645 Non, c'est sûr. Et moi, j'ai la région, j'ai acheté la région.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1650 OK, c'est beau.

Monsieur Loranger, avez-vous d'autres questions?

1655 Alors on va essayer de cheminer de part et d'autre, avec l'information qu'on a. Et puis en tout cas, s'il a d'autres questions d'ici à ce qu'on se revoit...

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1660 J'aimerais vous dire ceci, aussi, exemple comme avec Shell, j'ai un contrat ferme avec eux autres de quinze (15) ans, quinze (15) ans fermes. Vous pourriez dire, oui mais, dans trois-quatre (3-4) ans! Mais non, j'ai un contrat ferme de quinze (15) ans, même pas avec des années d'option. Donc tu sais, je veux dire, c'est ça.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1665 Mais le contrat, il est avec Shell?

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1670 Shell, parce que c'est mon seul locataire.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

OK, c'est Shell qui est le locataire.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1675

C'est pas moi qui l'opère, je loue la partie de bâtisse.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1680

À Shell?

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1685

Oui.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Donc vous avez un contrat, quinze (15) ans fermes. Donc ils peuvent pas partir de là?

1690

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Ils peuvent pas partir, mais c'est pas un fou, le gars, il va me dire, à un moment donné, aïe regarde, ça ferme, c'est plus le même chiffre, ça vaut plus le même prix. On a un contrat, il faut le réouvrir. Je viens de perdre encore, là.

1695

C'est jamais une situation, il y a aucun point positif dans ça, à part la sécurité de la route. Pour moi, commercialement parlant, aucun, sauf la sécurité de la route. Et je suis d'accord avec ça, sauf que c'est ce que je viens de vous dire.

1700

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Monsieur Loranger, avez-vous besoin d'information supplémentaire, ça va? OK.

Merci beaucoup, monsieur St-Pierre. Ça fait qu'on va peut-être...

1705

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Moi, avant qu'on finisse, j'ai juste une dernière question.

1710

Monsieur Loranger est venu avec monsieur Bérubé, monsieur Bérubé, vous êtes ingénieur, vous étiez ingénieur, vous l'êtes encore?

**PAR M. VICTOR BÉRUBÉ:**

1715

J'espère!

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

L'autre monsieur...

1720

**PAR M. LOUIS BELZILE:**

Louis Belzile.

1725

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Est-ce que nous, la prochaine fois qu'on va être, à la prochaine séance, est-ce qu'on doit commencer à amener du monde avec nous, exemple, est-ce qu'on doit commencer à amener un avocat, non? Je vous le demande, là.

1730

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Bien, comme je vous l'ai déjà fait dire, c'est pas un processus judiciaire, là; tu sais, on n'est pas dans une Cour, on essaie de faire un règlement entre les deux (2) parties, et puis fiez-vous sur moi, vous avez pas besoin de personne d'autre.

1735

Moi, j'agis à titre de médiateur, je suis impartiale et puis j'ai toujours travaillé mes dossiers de telle sorte qu'au maximum, on va aller se chercher une façon de régler la situation. Et si on la règle pas, bien, en tout cas, on verra, mais on essaie de faire avancer le dossier le plus possible.

1740

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Je voyais, vu qu'il y avait des spécialistes avec monsieur Loranger, je me disais, est-ce que c'est – c'est juste ça.

1745

**PAR Mme LYNDA VIEL:**

Nous, on est des commerçants, on est des opérateurs.

1750

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Nous autres, se faire poser des questions de même, on passe pas notre vie à ça, là.

1755

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Non, non, je comprends.

Monsieur Loranger, pouvez-vous répondre à la question?

1760 **PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Je suis ingénieur moi aussi. C'est sûr qu'un carrefour, c'est une solution, sauf que moi, j'ai des limites. Je joue avec l'argent des contribuables, et j'ai des lois et règlements à respecter, je peux pas les contourner. J'ai des normes que je peux adapter, ça il y a des  
1765 ouvertures, quand on parle de normes, parce qu'une norme, c'est la normalité des choses, et ça s'applique dans quatre-vingts pour cent (80 %) des cas, et c'est pas nécessairement dans cent pour cent (100 %) des cas.

Sauf que j'ai des lois et règlements et ça, j'ai de la difficulté à y déroger et à aller au-delà  
1770 de ça. C'est pour ça.

Moi, j'en veux des règlements pour vous autres et il y a des choses que j'admets aussi, je vous dis pas que vous allez faire plus d'argent avec l'avènement de l'autoroute, sauf que j'ai des limites parce qu'à un moment donné, je peux pas parce que la loi, et le règlement est là. La  
1775 loi est peut-être mal faite, le règlement est peut-être mal fait, mais ça je peux pas rien y faire.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Oui mais moi, je dis tout le temps à monsieur Loranger ceci, et je me dis tout le temps, quand quelqu'un vient me dire, oui mais tu sais, pour tel, tel, tel cas, il y a pas de jurisprudence,  
1780 moi je me dis tout le temps ceci, des règlements, il y a trente (30) ans, il y en avait pas comme il y en a là, et dans cinquante (50) ans, il va y en avoir encore plus de règlements parce qu'on aime ça en faire, des règlements.

Donc je dis tout le temps ceci, s'il y en a pas de jurisprudence, c'est peut-être bien le temps d'en sortir une dans ce cas-là. Moi, je vois la vie comme ça. Parce que mon cas à moi va toujours être beaucoup plus important que le cas des autres, et si ce serait vous qui seriez assis dans mes culottes, vous diriez, c'est bien de valeur, l'argent des contribuables, je suis bien contente mais moi aussi, je contribue et là, quelque part, c'est mon tour.  
1785

Ça, il faut pas oublier, moi, quand vous me dites, l'argent des contribuables, cher monsieur, on en paie personnellement, on en paie par nos compagnies, on en paie, on n'arrête pas de payer. Là, en quelque part, ça, ça me fait pas mal au cœur.  
1790

Et en plus, ce que je peux vous affirmer, et vous aussi, vous êtes sûrement au courant de ça, c'est que nos gouvernements, ils en brûlent en masse de l'argent pour des niaiseries. Donc quant à moi, comme contribuable qui en paie de l'impôt, là-dessus, j'avale pas ça.  
1795

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Monsieur St-Pierre, juste une précision par rapport au fait que vous dites, nous autres, on peut tu avoir des experts aussi, je veux juste rappeler que monsieur Loranger, c'est le  
1800

1805 directeur régional, OK, c'est lui qui prend les décisions, en tout cas en ce qui concerne le transport dans la région.

Mais monsieur Loranger, c'est pas lui qui a fait la conception des projets, donc à quelque part, je pense que c'est important qu'il ait avec lui les gens qui ont travaillé de près à la conception du projet et qui sont le plus en mesure de – alors c'est juste dans ce sens-là.

1810 **PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Moi, j'étais pas contre ça.

1815 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Non, non, mais je vous explique.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1820 Je voulais juste savoir si moi, est-ce que moi, je peux juste être mieux conseillé, parce que je suis conseillé avec moi-même. Et moi, je connais...

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1825 En tout cas, si vous sentez le besoin d'être mieux conseillé, vous pouvez peut-être être conseillé par des gens à l'extérieur mais, je veux dire...

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1830 C'est pas pire que ça. Je faisais juste vous le demander.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1835 ... ça peut pas donner rien de plus. En tout cas, moi je pense que c'est pas une valeur ajoutée nécessairement.

Moi, je suis là pour essayer de faire en sorte que le dossier avance de part et d'autre, et comme c'est d'arriver à une solution qui va convenir aux deux (2) parties.

1840 Alors là, c'est sûr que ce soir, vous êtes plusieurs; dans l'avenir, on va essayer de faire ça de façon un peu plus personnalisée, de toute façon, on va vous recontacter là-dessus, ça fait qu'on va avoir plus de temps à consacrer à un (1) ou deux (2) requérants, pour vraiment faire le tour de la question et d'avancer davantage par rapport à vos préoccupations. Ça va?

1845 **PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Oui.

1850 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Alors on va prendre une petite pause et on va reprendre par la suite.

1855 **SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES**

**REPRISE DE LA SÉANCE**  
**PRÉSENTATION DE LA SIMULATION POWER POINT**

1860

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Écoutez, on pourrait reprendre. Finalement, ça fonctionne, le ministère des Transports va pouvoir nous présenter la simulation.

1865

J'aimerais vous dire, je veux pas chasser personne, s'il y en a qui ont déjà passé, qui ont déjà exprimé ce qu'ils avaient à exprimer et qu'ils souhaitent s'en aller, ils sont libres de le faire.

1870

Le ministère des Transports va faire une présentation, une simulation en fait du nouveau tracé, vous êtes bienvenus si vous voulez rester, je chasse personne, mais s'il y en a qui, pour toutes sortes de raisons, veulent quitter, ils peuvent le faire tout à fait librement, et dans ceux qui, bien sûr, ont déjà exprimé leurs préoccupations.

1875

Alors monsieur Loranger, c'est à vous!

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1880

En fait, c'est une simulation, c'est un outil qu'on se sert pour, encore là, essayer de déterminer le meilleur tracé. Souvent, on parle de la visibilité, est-ce que je vais être vu de l'autoroute ou pas, alors ça nous permet d'évaluer certaines problématiques.

Alors je vais laisser monsieur Belzile, qui va vous commenter, et peut-être arrêter sur des points précis.

1885

**PAR M. LOUIS BELZILE:**

Dans un premier temps, on situe le projet par rapport à l'ensemble du Québec, c'est pour ça qu'on le situe par rapport au fleuve. C'est sur la route 185, vous connaissez votre coin.

1890

Là, on présente par rapport au lac Témiscouata et aux grands axes qu'on a dans la région, c'est-à-dire la route 232, les deux (2) routes 232, celle-là qui provient de Rimouski et celle-là qui s'en va vers Pohénégamook. Il y a la route à Michel et les municipalités qui vont apparaître.

1895

En fin de compte, le projet se situe dans les limites des municipalités de Saint-Louis et de Cabano. La route à Michel, c'est aussi la rue Raymond qui rentre dans Saint-Louis.

1900

Je l'arrête ici. Il y a en fait trois (3) échangeurs, l'échangeur de la rue Raymond, après ça il y a l'échangeur de la rue du Domaine, qui sont espacés environ de sept point trois

kilomètres (7,3 km); et puis tu as l'échangeur du parc industriel, il y a trois kilomètres (3 km) entre l'échangeur de la rue du Domaine et l'échangeur du parc industriel.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

1905

Le pont d'étagement du chemin de la Petite-Rivière, c'est ça qui fait que la route 185, direction nord, est pas un cul-de-sac.

1910

Si vous vous en allez sur la 185 actuelle, direction nord, vous pouvez prendre le pont d'étagement du chemin de la Petite-Rivière, là vous êtes du côté est de l'autoroute et après ça, aller prendre l'échangeur de la rue Raymond ou rester tout simplement de ce bord ici, soit à l'est ou à l'ouest, avec l'échangeur du chemin de la Petite-Rivière.

**PAR M. LOUIS BELZILE:**

1915

Le pont en fin de compte du chemin de la Petite-Rivière, ça permet de relier la 185, le côté est vers le côté ouest.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1920

Est-ce que c'est clair pour tout le monde, là, la question de l'échangeur de la Petite-Rivière qui permet de donner un accès?

**PAR M. LOUIS BELZILE:**

1925

Il y a le chemin de la Rivière et la rue de la Petite-Rivière, qui venaient se raccrocher à la route 185. Là, on va voir en fin de compte le projet sur une orthophoto. Ce qu'on peut voir, dans le fond, là on voit la situation actuelle et on va rajouter là-dessus l'autoroute.

1930

Dans les faits, l'autoroute suit le tracé de la route 185 sur une bonne partie, il y a juste la partie urbaine de Cabano, entre Cabano et Saint-Louis qui est contournée.

1935

Ça fait que là, ce qu'on voit en fin de compte, c'est les deux (2) voies d'autoroute et les dessertes de chaque côté. Je sais pas si on va les voir, les résidences qui sont expropriées sont en rouge, et normalement on devrait les voir.

1940

Ça fait qu'ici, ce qu'on voit, c'est à partir de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, la rue Commerciale nord. Si vous voulez que j'arrête, aussi, vous pouvez me le dire, je pourrai arrêter. Le motel Francoeur. Le premier échangeur avec les bretelles, et puis le viaduc qui est à la rue Raymond.

En fin de compte, on voit aussi, sur le viaduc, il y a la piste de motoneige qui traverse et qui va rejoindre le Petit-Témis, qui fait le lien entre Saint-Louis et le Petit-Témis.



On voit le garage VLT, qui se trouve à être sur la desserte.

1945

Là, on est sur la route 185 à partir du golf. En fin de compte, on voit l'ancienne route 185 et on voit le viaduc du chemin de la Petite-Rivière qui arrive, qui permet de traverser d'est en ouest. Et on a la desserte, en fin de compte, chemin de la Petite-Rivière qui va être prolongée jusqu'à la rue de la Petite-Rivière.

1950

On va aller au niveau de l'autoroute et on va voir en plan, en fin de compte, le Petit-Témis et la piste de VTT. On peut voir, en fin de compte, le tracé, le Petit-Témis qui va traverser à ce niveau-là, ici.

1955

Et ici, c'est le sentier du Portage, il y a un tunnel qui va être construit, de huit pieds (8 pi) de large, qui va être construit pour le passage des VTT, et aussi pour protéger le sentier du Portage qui est un sentier historique. C'est huit mètres (8 m) et non pas huit pieds (8 pi).

1960

Ici, on est de l'autre côté, on voit en fin de compte le chalet du Club de motoneige, la route 232. Et il y a le sentier du Portage qui traverse à ce niveau-là l'autoroute. La piste cyclable, elle, va rester du côté est, la piste cyclable traverse à peu près à ce niveau-là, ici, et elle reste du côté est. Il y a environ trois cents mètres (300 m) entre le chalet et la piste cyclable, la piste cyclable ou la piste de motoneige l'hiver.

1965

Et on voit le deuxième viaduc, la rue du Domaine, avec les bretelles d'accès. Et du côté de Cabano, des deux (2) côtés de toute façon, il y a une desserte, la rue Michaud du côté de la ville, et à partir de la rue des Érables, l'autoroute se rétrécit, il y a un terre-plein central qui est entre les deux (2), justement pour pouvoir arriver dans le corridor, parce qu'on a les étangs d'aération et aussi, on a le centre commercial, donc pour pouvoir passer entre ces deux (2) équipements-là, il a fallu réduire l'emprise.

1970

Et on arrive au dernier échangeur, sur la rue du Parc industriel, avec Norampaq, et la route 232 qui s'en va vers Pohénégamook.

1975

Le projet se termine à peu près à ce niveau-là.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1980

Très bien. Bon, je sais pas si vous aviez des questions particulières au regard du visionnement. Si vous avez pas de questions, je vais poursuivre.

C'est beau?

1985

---

**PRÉOCCUPATIONS DES REQUÉRANTS (SUITE)**  
**CLUB DE MOTONEIGE TÉMISCOUATA**

1990 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Alors je demanderais à monsieur Ouellet, du Club de motoneige, d'exprimer ses préoccupations.

1995 **PAR M. LUCIEN OUELLET:**

Nos préoccupations, c'est qu'avec le nouveau tracé qu'on parlait avec monsieur Loranger, qu'une bâtisse était d'un côté de la Transcanadienne et la piste était transférée de l'autre côté, on n'avait plus accès à la piste de motoneige.

2000

**PAR M. DENIS LAJOIE:**

La problématique à ça, c'est que ce chalet-là a été construit je pense, ça fait une quinzaine d'années environ, il avait été construit spécialement le long de la piste cyclable, parce que je sais pas s'il y a des amateurs de motoneige, il y a l'autre personne en arrière de moi, mais moi je suis un très grand amateur et ce que je peux vous dire, si le Club, il est pas au ras le sentier, c'est bien de valeur mais ça fait un peu comme les gens disaient, ça passe droit.

2005

Là, ce qu'on vient de voir, le visionnement qu'on vient de voir, on essayait de comprendre un peu, la façon que vous faites ça, je pense que vous vouliez passer souterrain pour aller au Club?

2010

**PAR M. LOUIS BELZILE:**

Actuellement, ce qu'il y a, c'est le sentier du Portage. Il y a un tunnel souterrain, bien, en dessous de l'autoroute.

2015

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

Pour les motoneiges ou seulement pour le portage?

2020

**PAR M. LOUIS BELZILE:**

Il pourrait être utilisé pour les deux (2).

2025

**PAR M. DENIS LAJOIE:**

La problématique qu'on a, c'est un petit peu ça. Parce que nous autres, on a quand même le surfaceur de dix pieds (10 pi) de large par onze pieds (11 pi) de haut, et comme je

2030 vous dis, la grosse problématique, le chalet, il a été construit spécialement pour ça, être le long de la piste et là, on se retrouve assez loin de la piste.

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

2035 Dans un cul-de-sac.

**PAR M. DENIS LAJOIE:**

2040 On peut vous dire que ce qu'on vous dit, c'est vrai, parce qu'on a deux (2) clubs, on en a un à Saint-Honoré et ils ont été obligés de dévier la piste, et mettre des barrières l'hiver, si on veut que les motoneigistes arrêtent un peu au Club, parce que sans ça, ça arrête pas. La problématique qu'on a, c'est à peu près ça.

2045 C'est pas sorcier, mais on se trouve loin un peu de la piste cyclable. C'est sûr, comme ça, c'est un des membres de notre Club et un directeur, c'est qu'on vit beaucoup avec les touristes qui passent.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2050 Est-ce que vous pouvez me donner un petit peu plus d'explications au regard du lien entre les motoneigistes touristes ou autres et votre Club? Probablement qu'il y a un financement qui se fait, comment ça fonctionne?

**PAR M. DENIS LAJOIE:**

2055 Bien, le financement, en général je vous dirais, le financement se fait, c'est les cartes de membres qu'on vend. C'est sûr qu'on est très bien situé, quand on est situé sur le bord de la route comme ça, c'est que bien souvent, ce qu'on fait – même, je vous dirais qu'on vit environ aux alentours de trente-cinq (35 %) à quarante pour cent (40 %) avec les gens du Nouveau-Brunswick, parce que c'est un lien direct, Nouveau-Brunswick-Rivière-du-Loup, c'est le sentier principal.

2065 Bien souvent, ce qu'on trouvait pratique d'être au ras la piste cyclable, c'est qu'il y a des journées qu'on met, ce qu'on appelle, on met des barrières, on arrête toutes les motoneiges qui passent, surtout dans le début de l'année, pour voir s'ils sont enregistrés sur le sentier. Ça fait que là, en éloignant la piste de motoneige du Club, ça devient déjà un handicap. Et puis aussi – c'est surtout ça.

2070 Comme je vous dis, moi, j'ai "ridé" à la grandeur du Québec, et les clubs qui fonctionnent sont vraiment situés – prenez le Club Les Aventuriers, à Rivière-du-Loup, et vous dites, on envoie la "trail" à deux mille sept cents pieds (2700 pi) plus loin, c'est plus la même chose. La "trail", elle passe dans la cour du Club.

2075 Il faut qu'il y ait un accès pour les motoneigistes et un accès pour les automobilistes; si vous voulez vivre, ça prend les deux (2). L'hiver, si vous payez votre restaurant, tout ça, ça prend les deux (2).

Et nous, en fin de compte, ce qu'on aimerait, ce serait d'être situé au ras la chose. Notre bâtisse est bonne, mais c'est d'être situé au ras la piste cyclable.

2080 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Juste pour ma compréhension, vous dites, les gens du Nouveau-Brunswick, c'est une grosse clientèle. Mais est-ce qu'ils sont membres, ils doivent être membres de votre Club?

2085 **PAR M. DENIS LAJOIE:**

Les gens du Nouveau-Brunswick, il faut qu'ils prennent une carte, un droit d'accès au Québec, OK.

2090 Et puis si, admettons que les gens, admettons, ça se fait souvent, les gars décollent le matin, ils partent du Nouveau-Brunswick et ils montent, ils montent direct à Rivière-du-Loup. Ils passent, la 185, notre Club est ici, ils sont à deux mille sept cents pieds (2700 pi) de là, ils filent à Rivière-du-Loup; si Rivière-du-Loup les intercepte, l'argent, il y a cent dollars (100 \$) de carte de membre qui va au Club, mais si c'est Rivière-du-Loup qui l'intercepte, on perd notre cent piastres (100 \$). Comprenez-vous?

2095 Ça fait que c'est pour ça que c'est important que...

2100 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Donc il y a tout le temps quelqu'un en permanence au Club?

**PAR M. DENIS LAJOIE:**

2105 C'est la personne, en général, la personne qu'on met l'hiver, nous autres, un contrat pour faire la restauration, c'est elle qui est mandatée.

2110 Mais sauf que nous autres, on fait ce qu'on appelle des blitz de fin de semaine, on a des patrouilleurs, ils sont certifiés, ils sont mandatés par la Sûreté du Québec, qui font des arrêts obligatoires pour vérifier.

Parce qu'on a déjà vu, quand il y a des grosses activités, aller chercher jusqu'à deux mille huit cents dollars (2800 \$) dans un week-end.

2115 **PAR LA MÉDIATRICE:**

OK. Monsieur Loranger, avez-vous des questions?

2120 **PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Tantôt, vous avez parlé d'accès automobile, c'est-à-dire qu'en plus des motoneiges, vous voulez avoir accès à votre bâtisse par automobile. C'est-à-dire vous avez accès par la 185, comme n'importe quelle entrée privée, vous avez accès.

2125 Ça veut dire que la journée que la bâtisse est relocalisée, ça prend, plus les ski-doo et les VTT qui passent, ça vous prend aussi, il faut que la localisation donne accès aux automobiles?

2130 **PAR M. LUCIEN OUELLET:**

Oui. La 232.

**PAR M. DENIS LAJOIE:**

2135 Parce que lorsqu'on fait des journées, ce qu'on appelle des week-ends d'accélération, parce qu'on a une piste d'accélération à notre Club, c'est sûr que tu as beaucoup de gens qui viennent en pick-up, avec des "trailers", faire des compétitions.

2140 **PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Dans le dossier du Club de motoneige, la différence avec d'autres dossiers, c'est que nous, on exproprie cinquante pour cent (50 %) de vos terrains, on a un dossier d'expropriation avec vous autres, parce qu'on exproprie environ cinquante pour cent (50 %) de la superficie. Alors l'approche est complètement différente, au niveau des lois et règlements.

2145 Ce qu'on avait envisagé, quand on avait discuté ensemble, c'est qu'au départ, nous, c'est sûr qu'on vous exproprie, on prend cinquante pour cent (50 %) de votre terrain, donc le chalet peut être exproprié, ça dépend des discussions.

2150 Dans le temps, il y avait pas de passage à proximité. Par la suite est arrivé qu'on devait protéger le chemin du Portage et là, on a le sentier du Portage qui pourrait vous donner accès à la piste. Ça, c'est un premier scénario possible, je comprends qu'il fait pas votre affaire.

2155 Le deuxième scénario possible, je vous exproprie et je vous relocalise du côté est de l'autoroute, pour essayer de vous donner accès à la route 232. La problématique que j'ai avec ça, c'est que j'ai le droit d'exproprier quelqu'un d'autre pour relocaliser quelqu'un à condition que ce soit un terrain contigu; et à cet endroit-là, c'est pas le cas.

2160 C'est-à-dire que moi, je pourrais négocier de gré à gré avec le propriétaire pour vous  
relocaliser, sauf que si je m'entends pas, je peux pas exproprier, parce que la Loi  
d'expropriation me donne le droit d'exproprier seulement pour des fins routières. Et il y a la  
piste cyclable, à un moment donné, entre les deux (2).

2165 Alors même si je suis propriétaire du fonds de terrain, je suis pas contigu à votre terrain,  
je peux pas exproprier votre voisin pour relocaliser. Je peux l'acheter en négociant de gré à  
gré, mais s'il veut pas se faire acheter, je pourrais possiblement pas l'exproprier.

Le troisième scénario possible, bien, je vous exproprie carrément, c'est vous qui vous  
relocalisez suite au règlement d'expropriation.

2170 Alors c'est des scénarios qu'on a regardés qui seraient réalisables, et qu'on va regarder  
encore davantage à la lumière de ce que vous dites. Parce que ce que je comprends, le  
scénario numéro 1, qui était prévu initialement, pour vous, c'est inacceptable; que vous puissiez  
avoir accès à la piste en passant sous l'autoroute, pour vous, c'est inacceptable.

2175 **PAR M. DENIS LAJOIE:**

Oui, je vais être franc avec vous, c'est sûr que si à un moment donné, on n'a pas le  
choix, on va regarder pour prendre des mesures, certain. Parce que comme on vous dit, je  
"ride" à la grandeur du Québec, et c'est ça qui est plaisant, on passe en avant et on arrête au  
2180 Club.

Et c'est pareil pour les VTT aussi, parce qu'on fait les deux (2).

2185 **PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Mais au départ, on vous exproprie déjà, parce qu'on prend à peu près cinquante pour  
cent (50 %) de votre superficie de terrain.

2190 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Juste peut-être pour le bénéfice de tout le monde, qui sont peut-être pas familiers avec  
toutes les nuances de la Loi de l'expropriation, peut-être que vous pourriez donner un petit peu  
plus de détails, ce que la loi permet quand vous expropriez, et ce que vous pouvez pas faire  
nécessairement quand il y a pas d'expropriation.

2195 **PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

2200 C'est-à-dire que si je suis obligé, pour mes besoins d'infrastructures routières, d'acquérir  
une partie de terrain qui vous appartient, je vais acquérir cette partie de terrain là selon la Loi  
d'expropriation. La loi me donne le pouvoir d'exproprier pour des fins routières et là, à ce

moment-là, on va faire des négociations de gré à gré, et si on ne s'entend pas, c'est la loi qui va s'appliquer et en bout de piste, on va se ramasser devant le Tribunal administratif qui va trancher concernant l'indemnité. C'est ça, la Loi d'expropriation.

2205            Alors à partir du moment où je prends un pouce (1 po) de terrain sur une propriété, j'ouvre un dossier d'expropriation et là, je suis obligé de suivre la Loi d'expropriation.

2210            Bon, je vous dirais que dans quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) des cas, on réussit à s'entendre de gré à gré, et si on s'entend pas, c'est la loi qui s'applique, il y a des avis d'expropriation de donnés, il y a une prise de possession, il y a un processus de prévu dans la loi, et si en bout de piste, on s'entend pas, bien à ce moment-là, on se ramasse au Tribunal administratif.

2215            La Loi d'expropriation permet à celui qui est exproprié de se faire représenter par un évaluateur agréé dont les coûts sont défrayés par le ministère, selon les taux qui sont préétablis. Vous avez le droit de vous faire représenter.

2220            Par contre, le ministère ne rembourse pas les frais d'avocat, sauf les frais reliés à la Cour, qui pourraient être imposés par le juge, mais on rembourse pas les frais d'honoraires d'avocat, sauf les frais de Cour.

                 Sauf que si vous prenez un évaluateur agréé, il est remboursé par le ministère selon les taux établis. C'est la grosse différence entre acquérir ou pas du terrain.

2225            Si j'acquiers pas de terrain, et puis je peux pas faire la route, et puis je fais une courbe de cinq pieds (5 pi) devant votre terrain et vous me dites, regarde, tu me causes des dommages, il y a deux (2) choses. Je peux reconnaître le dommage et on peut s'asseoir et négocier. Et puis si je reconnais pas le dommage, et j'ai pas pris un pouce (1 po) de terrain, bien à ce moment-là vous poursuivez le ministère. L'autre solution qui vous reste, c'est de nous  
2230 poursuivre.

                 Je sais pas si j'ai été trop vite, mais en gros, c'est à peu près ça.

2235            À partir du moment où j'exproprie, moi, quand je prends un pouce (1 po) de terrain, c'est sûr que je deviens, là, je ramasse tous les problèmes; ça, c'est sûr.

2240            Quand j'exproprie pas, souvent – exproprier, bien là, il faut faire attention, il y a des gens des fois qui souhaitent être expropriés, mais c'est pas tous les gens qui souhaitent être expropriés. Il faut faire attention. La personne qui vient de rénover sa maison et qui avait pensé finir ses vieux jours dans sa maison, et moi j'arrive avec mes gros sabots et je dis, va-t-en, il est pas nécessairement heureux. Par contre, il y a des gens des fois que ça fait leur affaire d'être expropriés. Mais c'est la grosse différence.

2245 Tandis qu'un dommage, si je le reconnais, on peut essayer de s'entendre; si on s'entend pas, vous allez me poursuivre. Et si je reconnais pas le dommage, bien, vous pouvez toujours poursuivre le ministère, le résultat, ce sera une procédure juridique et on verra le résultat en bout de piste.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2250 Ça va?

**PAR M. DENIS LAJOIE:**

2255 Ma demande était juste ça.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2260 Alors là, ce que je comprends, monsieur Loranger, c'est qu'il y a trois (3) scénarios, en fait deux (2) scénarios qui sont possibles, et dans une rencontre ultérieure, on pourra approfondir ces possibilités-là.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

2265 Principalement via l'accès automobile, il faut regarder où c'est possible de relocaliser, il y a tu plus qu'un accès, c'est tout ça qu'il faut regarder.

2270 Mais il y a quand même deux (2) possibilités, je vous exproprie et je compense, et vous vous trouvez un autre site vous autres mêmes, avec le dédommagement lié à l'expropriation, ou c'est moi qui vous relocalise en autant que je puisse négocier de gré à gré. Si je peux pas négocier de gré à gré, j'ai pas le pouvoir d'exproprier parce qu'on n'est pas contigu.

**PAR M. DENIS LAJOIE:**

2275 Le bâtiment, nous autres, l'année passée, on a tout refait la toiture.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

2280 Ah bien, c'est ça, le bâtiment peut être déplacé. On a tout intérêt à pas aller trop loin avec.

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

2285 Dans un avenir rapproché, les cartes de membres pourront pas servir à hypothéquer la bâtisse; ils veulent qu'on fasse des activités pour s'autofinancer, parce que sans ça ils vont couper nos subventions. Il faut aller chercher le maximum de touristes qui passent.



**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

2290 Vous, au niveau du Club de motoneige, est-ce que vous êtes propriétaire de d'autres terrains ailleurs?

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

2295 Oui. C'est-à-dire pas ailleurs, mais on a deux (2) terrains, on a une parcelle de terrain entre les deux (2) terrains qui nous appartient pas.

**PAR M. DENIS LAJOIE:**

2300 Ce qu'il veut dire, ailleurs...

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

2305 Vous autres, vous êtes propriétaires de d'autres terrains ailleurs, où vous pourriez être relocalisés, des terrains qui vous appartiendraient déjà?

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

Non, non.

2310 **PAR M. DENIS LAJOIE:**

Non. Il y a à Saint-Honoré, mais le fonds de terrain est pas à nous autres.

**PAR M. LOUIS BELZILE:**

2315 À cet endroit-là, vous êtes propriétaires de d'autres parcelles?

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

2320 Il y a deux parcelles de terrain qui se touchent pas, nous autres, ici; que la Trans passe dessus. C'est rien que ça qu'on a, nous autres.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2325 Mais c'est tu deux (2) parcelles contiguës ou s'il y a...

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

2330 Il y a un morceau, à peu près trente-quarante pieds (30 pi-40 pi), entre les deux (2) morceaux, qu'il y a un droit de passage. On a un droit de passage, nous autres.

**PAR M. LOUIS BELZILE:**

2335 On va pouvoir le voir tout à l'heure.

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

On va le montrer tantôt.

2340 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Ça va. Ça fait que tout à l'heure...

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

2345 Nous autres, on souhaiterait, comme vous dites, mettons être situés de l'autre côté de la piste et avoir un accès à la 232.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2350 Oui, allez-y, monsieur Loranger.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

2355 C'est tu considéré comme un restaurant, encore là, il y a tu une question de zonage commercial, il y a tu un zonage relié à votre bâtiment ou à votre type de commerce que vous opérez?

**PAR M. ÉRIC MOREAU:**

2360 C'est que ça l'a jamais été souhaité comme commercial.

Au début, on appelait ça, c'est un Club, vu que c'est à but non lucratif, c'est un Club pour toute la population, au départ. Et ça l'a pas besoin de titre spécial, c'est pas commercial ou industriel.

2365

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Est-ce que ça peut être considéré comme un équipement récréotouristique?

2370 **PAR M. ÉRIC MOREAU:**

Oui, encore.

2375 Et si je pourrais ajouter quelque chose, concernant le terrain et tout, j'ai même personnellement, je connais bien la personne, j'ai des approches de faites pour un terrain pas loin d'où on est présentement, et le monsieur est bien ouvert, s'il y avait de quoi.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

2380 OK. Sur vos comptes de taxes, c'est tu marqué le zonage?

**PAR M. ÉRIC MOREAU:**

2385 Non, parce que les taxes, on n'a jamais payé de taxes. À partir de cette année, on va commencer à en payer. Parce que c'était, comment je pourrais expliquer ça, la Ville, c'était un genre, pas une commandite, c'était mettons autant à la Ville qu'à nous autres. C'est bizarre, les papiers, comment ça a été fait, il faudrait que ça vous soit montré.

2390 Mais on n'a jamais payé de taxes, mais à partir de cette année, il faut commencer à payer des taxes pour la municipalité. Vu que c'était à but non lucratif, on nous faisait pas payer de taxes.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

2395 Il y a des choses qu'il faudrait vérifier avec la municipalité, pour s'assurer. Parce que si on décide, on vous relocalise là mais ça prend un zonage particulier, on a des problèmes.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2400 Est-ce que s'ils apportent une copie des principaux documents lors de la prochaine rencontre, ça va?

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

2405 Ici, j'ai des copies de taxes.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2410 Vous avez une copie du compte de taxes, actuellement? OK. Alors on pourra peut-être le laisser à monsieur Loranger ou le regarder avec lui.

Monsieur Loranger, ça va? Alors vous ferez l'échange d'information tout à l'heure.

Merci beaucoup.

2415

---

**GAZ BAR F. BOSSÉ**

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2420

Alors monsieur Sylvain Bossé, bonsoir. Alors la parole est à vous.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

2425

Oui. Moi, bon, c'est comme je voyais, j'ai étudié l'étude d'impact que vous avez déposée, à la page 113 ou 114, qu'ils nous disent que dans mon cas à moi, dans les problèmes que j'ai, c'est carrément la fermeture de mon entreprise dès que l'ouverture du nouveau tronçon va être en circulation; c'est carrément la fermeture de mon entreprise qui nous attend. Je vais perdre au moins de quatre-vingt-cinq (85 %) à quatre-vingt-dix pour cent (90 %) de ma clientèle.

2430

Comment c'est que vous voulez qu'on puisse réussir à vivre, sur un bout de chemin qui va être à peu près inexistant de trafic.

2435

Aucune perte de visibilité, je regardais votre schéma tantôt, c'est super beau, je vais vous dire bien franchement, c'est beau, j'ai pas un mot à dire là-dessus. Mais je vois pas comment je vais pouvoir survivre avec ça.

C'est là mes problèmes, tout simplement.

2440

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Monsieur Bossé, juste une vérification, de la même nature que j'ai faite avec monsieur St-Pierre tantôt.

2445

Vous, vous êtes propriétaire de votre commerce, c'est quoi la relation avec Ultramar? Vous êtes pas franchisé, comment ça fonctionne?

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

2450

Nous, comment ça fonctionne, c'est qu'on est propriétaire de la bâtisse, du terrain et de tous les équipements. Il y a seulement que la grosse enseigne, qui est sur le bord de la 185, qui appartient à Ultramar.

2455

On a un contrat qui se termine dans six (6) mois. Ça fait que là, j'ai la problématique, comment est-ce que je peux renouveler un contrat avec une compagnie si on sait même pas

quand est-ce que la route va se faire, ça peut tu aller dans cinq (5) ans, dix (10) ans, quinze (15) ans, vingt (20) ans. Je suis même pas en mesure de renégocier un contrat avec Ultramar, ce qui va me faire perdre un autre montant d'argent.

2460 Je suis complètement dans l'impasse. Et on a beaucoup d'argent, on a des centaines de milliers de dollars d'investis, et demain matin, on se ramasse à peu près à zéro. C'est pas bien bien compréhensible.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2465 Vous avez aussi, en fait, un immense terrain; quand on est passé, il y avait des camions. Est-ce que vous me pouvez me donner plus d'explications sur l'utilisation qui est faite?

2470 **PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Bon, l'utilisation, nous autres, c'est un poste d'essence, dépanneur, ainsi qu'on a un lave-auto.

2475 Ensuite, moi je loue une partie de terrain à un monsieur qui a une flotte de huit (8) camions, que lui est permanent, il est stationné permanent chez nous, c'est toujours à l'année. Ça fait, mon dieu seigneur, il était là avant qu'on achète l'entreprise, parce que nous, on a acheté l'entreprise en 1988, et ce monsieur-là était déjà là, sur ces terrains, il a toujours demeuré là.

2480 Ça fait son affaire, le monsieur, il est tout près de la 185, ses camions partent, ils "tankent" et ils s'en vont.

2485 Ensuite de ça, je vends du diesel pour les camions. Tout mon volume de vente de diesel, c'est les camionneurs qui circulent sur la 185. Donc ça va être encore pareil, je vois mal un camion aller sortir à l'échangeur en bas, en plus qu'on sera même pas vu de la grande route, aller faire un point trois kilomètre (1,3 km) pour revenir et redescendre. C'est illogique. Ça fait que...

2490 **PAR LA MÉDIATRICE:**

OK. Et là, vous dites que bon, vous louez une partie à un monsieur qui est propriétaire de camions, mais est-ce que vous avez d'autres camions qui louent de l'espace de façon temporaire, ou si c'est les seuls?

2495

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

2500 Non, on a une compagnie qui est Hostess Frito-Lay, la compagnie Frito-Lay loue un espace, il y a un petit entrepôt, c'est la grandeur à peu près de trente (30 pi) par quarante (40 pi), et puis ça sert d'entrepôt pour les chips. Ça fait que la personne qui livre dans toute notre région, dans notre coin, vient se charger, vient faire le plein de chips là et puis il fait sa "run" de distribution.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2505 C'est beau.

Monsieur Loranger!

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

2510 C'est quoi vos heures d'opération?

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

2515 Nous, on est ouvert de six heures et demie (6 h ½) le matin à onze heures (11 h) le soir, l'été; et l'hiver, on ferme ça à dix heures (10 h). Moins d'achalandage, là.

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

2520 Vous voyez quoi comme solution?

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

2525 Bien écoutez, on en a déjà parlé dans le passé, avant on avait eu une rencontre, monsieur Béchard y était, tout ça, on avait parlé d'une rentrée qui pouvait se faire, mais on n'a jamais eu de réponse ou de suite.

2530 Ensuite de ça, j'avais demandé, voir si l'échangeur ne devrait pas être, au lieu d'être à la rentrée de Cabano, si ça pourrait pas être situé plus haut, au lieu d'avoir l'entrée de Cabano droit sur Cabano, ça aurait pu être plus un petit peu en haut de nous autres. Et vous m'avez répondu que ça, ce serait impossible, que ça se ferait pas.

2535 Ça fait que là, les solutions, je le sais pas, j'en vois pas de solution, je vois pas de solution pour moi, à part de fermer les portes, comme c'est là.

Et en fermant mes portes, j'ai trois (3) enfants à faire vivre. Pour moi, la business, c'est une business qui est familiale, de mon point de vue à moi, je me rendais jusqu'à ma pension là.

2540 Ça fait que je sais pas si vous comprenez que les pertes de revenus que j'ai, ma femme, ma mère, on travaille tous là. Après ça, on ferme ça, je m'en vais où?

Je vais être rendu, quoi, quarante-cinq-cinquante (45-50) ans, je m'en vais sur l'aide sociale? Ça fait que là, je sais pas quelle proposition vous avez à me proposer.

2545 **PAR LA MÉDIATRICE:**

On va examiner la situation.

Est-ce qu'il y a d'autres informations?

2550

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Excusez, quand vous parlez d'une entrée d'autoroute, vous parlez, exemple, je sais pas moi, d'une rampe qui vous permettrait de sortir de l'autoroute pour accéder à la 185 actuelle; dans votre esprit, c'est ça?

2555

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Oui.

2560

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Dans une direction, c'est ça?

2565

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Oui. Je sais pas comment ça peut coûter, faire une bretelle comme ça, ça coûte sûrement de l'argent, l'entretenir l'hiver. Je le sais pas, on peut peut-être avoir un dédommagement qui irait avec ça, en en discutant.

2570

Nous, c'est pas compliqué, dans l'étude d'impact, c'était marqué: une relocalisation devrait s'ensuivre. On sait que relocaliser une entreprise comme nous autres, ça coûte un million-un million et demi (1 M\$-1 ½ M\$) aujourd'hui. Si, le ministère, vous souhaitez la réaménager ailleurs ou bien si vous aimez mieux nous donner un dédommagement qui serait approprié, on va fermer tout simplement.

2575

Sinon, je vais être obligé de prendre les mesures qui s'imposent et commencer à aller demander l'audience publique et aller me prendre des avocats. J'aurai pas le choix!

2580 Mettez-vous à ma place, vous tombez à trente-neuf (39) ans, ils vous ôtent votre job, votre fonds de pension, ils vous ôtent tout ce que vous avez. C'est quoi qu'il vous reste dans la vie, là.

**PAR L'ANALYSTE:**

2585 J'ai une petite question. Quand vous parliez tantôt de la bretelle qui pourrait relier la nouvelle 185, à peu près où vous êtes, ça, ça implique aussi nécessairement que vous êtes plus sur la 185, mais le détour est moins grand; ce serait ça, dans le fond, l'avantage?

2590 **PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

C'est ça. C'est parce qu'on avait proposé, on n'a jamais eu de suite, on avait parlé avec monsieur le maire, monsieur le maire, ça avait été catégorique, c'était non, la première entrée de Cabano, on avait demandé de la faire plus haute.

2595 On voulait que la rentrée soit comme en haut de nous autres, ça aurait pu servir de première entrée de Cabano, les gens auraient pu rentrer par là et descendre sur la voie de service jusque de l'autre côté du centre d'achats. Là, ça aurait fait un genre de coin commercial.

2600 Je sais pas quelles sont les possibilités.

**PAR L'ANALYSTE:**

2605 Ce détour-là, est-ce que vous considérez que c'est encore un détour pour les gens?

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

2610 Écoutez, c'est un détour, c'est sûr que je viens de perdre un trafic sur un sens. Mettons, si vous faites juste une bretelle d'accès, ça améliorera pas vraiment mon problème, parce qu'ils vont rentrer sur un sens, et puis en plus, avec le manque de visibilité que j'ai, si vous avez vu tantôt, c'est bien clair, vous avez jamais vu l'enseigne Ultramar et rien de ça là-dessus, et quand même qu'il y en aurait eu une, vous l'auriez pas vue. C'est logique, là.

2615 Moi, ce qu'on voulait au départ, j'avais demandé que le viaduc soit en haut de nous autres, plus en haut de nous autres; il y aurait eu un rond-point là, avec tous les services, que ça aurait servi de première entrée pour la ville de Cabano.

2620 Mais monsieur le maire, c'était non directement, c'était pantoute. Parce qu'il voulait vendre, en tout cas peu importe, je peux pas trop élaborer là-dessus, mais je connais ses raisons.



2625 Ça fait qu'on a été complètement mis de côté. On a eu des rencontres avec monsieur Loranger, on n'a jamais eu de nouvelles. Il m'avait dit qu'il verrait des possibilités et on n'a jamais eu de nouvelles de quoi que ce soit, jusqu'à temps que la consultation publique arrive.

Et après que la consultation publique a été arrivée, trop tard! Ça fait que...

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2630 Bien, il est pas nécessairement trop tard d'examiner des possibilités, là. Le projet, il commencera pas demain matin, là, alors je pense qu'on peut encore discuter et puis regarder...

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

2635 Parce qu'on est ouvert à la négociation sur toutes sortes de choses, pas de problème avec ça.

2640 S'ils veulent nous acheter, on peut leur vendre, on est vendeur demain matin. Monsieur Loranger, ça vous ferait une belle place pour parquer vos camions, vos beaux camions de neige et vos souffleurs, un beau grand terrain. Vous avez pas pensé à ça?

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2645 Bon, alors disons qu'on va cheminer de part et d'autre, on va explorer certaines avenues que vous nous avez mentionnées.

2650 Juste peut-être une autre question. Bon en fait, vous êtes propriétaire, tout ça; Ultramar, eux paient l'affiche, mais pour eux, c'est quoi l'importance d'avoir – parce que j'ai pas vu, dans le coin, d'autres garages Ultramar.

Je présume que s'ils paient une affiche là, ça doit être parce que c'est important?

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

2655 Écoutez, on a un très gros volume de vente, je vous dirais qu'on est le deuxième plus gros vendeur dans l'Est du Québec au complet. C'est pas un petit volume de vente, je comprends pas pourquoi, quand ils ont fait des trajets de route, les commerçants ont pas été, il y a pas eu aucune chose de faite pour empêcher des fermetures de commerces de cette ampleur-là.

2660 On est sept (7) employés à temps plein, et c'est effrayant, là.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2665

Vous autres, vous payez des taxes à Cabano?

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

2670

On paie des taxes. Rien que les taxes sur l'essence, les gens, quelle sorte de service qu'ils vont avoir, sur la grand-route?

C'est beau, une route comme ça, mais s'il y a pas d'essence le long de ça en nulle part, ils ont pas d'accès pour y aller, ça donne rien d'avoir une belle route.

2675

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Ça fait du remorquage!

2680

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Comment tirer son épingle du jeu!

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

2685

Écoutez, la population, s'ils partent de Rivière-du-Loup et ils sont obligés de "tanker" juste à Edmundston parce qu'il y a rien entre les deux, où c'est qu'elle va, l'économie locale! Si le monsieur arrive, il est obligé de faire un trois kilomètres (3 km), et sortir dans les sorties et être bien loin des stations de service, il va filer à Edmundston. Qui va en profiter, c'est tout le Nouveau-Brunswick qui va profiter du Québec.

2690

Je pense qu'en quelque part, il y a le côté humain de la situation qu'il faut qu'il soit regardé. C'est beau sauver des vies, j'ai ma sœur qui a fait un accident sur la 185, elle est handicapée pour le restant de ses jours. C'est de valeur, c'est dommage, mais on n'est pas pour tout perdre nos commerces et perdre nos choses parce qu'il arrive un accident de temps en temps.

2695

Je comprends, je comprends tout ça, la sécurité des gens, mais...

2700

**PAR LA MÉDIATRICE:**

OK.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

2705

Et au Québec, il meurt bien plus de gens du cancer et du suicide dans une journée qu'il peut en mourir dans des accidents de la route.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2710

Bon, alors en tout cas, on va essayer d'explorer des avenues, et vous vous gênez pas si, d'ici à notre prochaine rencontre, il y a des idées qui vous viennent, tout le monde, vous communiquez avec madame Méthot qui va nous refiler l'information ou nous mettre en contact directement.

2715

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Moi, j'ai une question, madame, à vous poser. Rendu au stade où on est là, s'il y a des changements qui peuvent intervenir, la municipalité peut-elle intervenir pour s'objecter, mettons s'il y a des gros changements qui pourraient arriver, la municipalité peut-elle s'objecter au projet ou s'interférer entre les deux (2)?

2720

**PAR LA MÉDIATRICE:**

En ce qui me concerne, non. Normalement, la municipalité devrait collaborer. En tout cas je vais, pour ma part, essayer de voir où se situe la municipalité là-dedans.

2725

Je pense que c'est dans l'intérêt de la municipalité de faire en sorte que les commerces qui sont là continuent à vivre et à prospérer.

2730

Bon, écoutez, je connais pas la situation plus que ça, j'ai pas rencontré personne, alors on va essayer de voir comment on peut impliquer la municipalité dans le dossier, et puis comment on peut faire avancer les choses.

2735

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Moi, mes interrogations sont, comment le ministère des Transports s'est en venu, comment ça a été géré avec les municipalités, pour sortir pareil projet.

2740

C'est super beau, j'ai pas un mot à dire sur le projet, mais comment c'est venu, ça a-tu été la demande des municipalités? Comment ça s'est fait pour dire, on détourne à une telle place, on s'en va faire ça comme ça.

2745

Me semble, quand les gens vont passer une route en quelque part...

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

2750 Au niveau des élus, la demande était de construire une autoroute et dans l'axe actuel. Il va y avoir certains secteurs où on va dévier, entre autres entre Cabano et Saint-Louis, le secteur entre Saint-Louis et Cabano, probablement d'autres secteurs, au sud de Saint-Antonin, parce que passer dans l'axe actuel, on expropriait soixante-huit (68) résidences et neuf (9) commerces.

2755 Et on a tout essayé, on a fait une autoroute avec un New Jersey au centre, un muret de béton, on a essayé avec un muret de béton entre l'autoroute et les chemins de desserte, et ça passe pas.

2760 Alors évidemment, il y a soixante-huit (68) résidences qui disparaissaient et neuf (9) commerces, alors c'est clair que la municipalité s'est opposée. Alors nous, dans nos consultations qu'on a faites, le tracé qu'on a retenu, qu'on a présenté dans l'étude d'impact, c'est le tracé pour lequel la municipalité a donné son accord, et puis qui semblait faire le plus grand consensus suite aux consultations publiques.

2765 C'est évident que les gens comme vous subissent certains préjudices, d'ailleurs vous l'avez mentionné, c'est écrit dans l'étude d'impact, on l'a pas caché. Il y a des impacts négatifs.

2770 Quelles peuvent être les mesures d'atténuation à l'intérieur des limites que j'ai, c'est ce qu'on va regarder, il y a tu des pistes qu'on n'a pas explorées, des pistes qu'on a oubliées. On va regarder.

2775 Mais moi, j'ai des limites à l'intérieur des lois et des règlements qui me gèrent. C'est ça. Mais nous, à moins que notre lecture soit pas bonne, c'est le tracé – on n'aura jamais de tracé, en tout cas j'ai jamais vu de tracé qui faisait l'unanimité à cent pour cent (100 %), c'est très rare, et c'était le tracé qui recueillait le plus consensus.

Mais il y a des gens qui subissent des préjudices, d'ailleurs on s'en est pas caché, on l'a mentionné dans l'étude d'impact.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

2780 Ces préjudices-là, c'est pas compensé?

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

2785 Écoutez, il y en a qui sont compensables et il y en a qui sont pas compensables.

Nous, à date, au stade où on est, antérieurement il existait un article dans la Loi d'expropriation qui disait que les pertes de commerces ou la perte de pratique, c'était pas

2790 compensable. Cet article-là a disparu dans la loi parce qu'entre temps, il y a eu des jugements, le ministère a été poursuivi, il y a eu deux (2) à trois (3) jugements qu'on pourra déposer, qui disent clairement que le trafic, c'est pas un droit acquis. Alors pour le ministère, c'est pas compensable, c'est ça que les lois et règlements disent, à date.

2795 Demain matin, on est poursuivi, il peut tu y avoir une jurisprudence contraire, je peux pas me prononcer là-dessus, je suis pas rendu à ce stade-là. Mais à date...

2800 Écoutez, je vous donne l'exemple, l'autoroute 20 entre Québec et Rivière-du-Loup, il y a pas de commerces qui ont été compensés; et vous savez qu'il y en a qui sont plus là, et il y en a qui ont de la difficulté.

Saint-Jean-Port-Joli, qui avait peut-être un produit plus particulier, il a peut-être été plus agressif, ils ont réussi à survivre.

2805 Ça, c'est bien clair, une autoroute, malheureusement il y a des gens qui subissent des préjudices, et on l'a écrit, et on l'a rendu public.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

2810 Par contre, dans le temps que l'autoroute 20 a été faite, dans ce temps-là s'ils auraient fait l'autoroute 20 sur la 185, mon garage aurait pas été logé là.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

2815 Moi aussi, je serais pas là.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Je remettrais de l'asphalte et bye bye!

2820 **PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

C'est le problème qu'on a.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

2825 La 20 s'est faite, ça s'est tout collé. C'était moins problématique, selon moi, dans ce temps-là qu'aujourd'hui. Le monde s'est tout collé au ras ça, et aujourd'hui, on en ouvre un autre!

2830 **PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

Ça s'est fait quand même par après, ça a été la conséquence de l'autoroute.

2835 Aujourd'hui, si vous passez à Lévis, vous vous apercevez que la ville de Lévis, elle s'en vient autour des carrefours. Vous passez sur le boulevard de la Capitale, les commerces sont rendus où, ils sont rendus sur le long de la Capitale, pour être visibles. C'est venu par après. Quand l'autoroute a été construite, elle était dans le champ.

2840 **PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Oui, comme la 185.

**PAR M. VICTOR BÉRUBÉ:**

2845 C'est pour ça qu'ils nous ont demandé d'utiliser autant que possible le tracé de la 185 actuelle, pour donner la chance au maximum de commerces.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2850 En tout cas, en ce qui me concerne, c'est sûr que le développement économique, c'est une responsabilité de la municipalité, alors moi, je pense que la municipalité va devoir expliquer d'une façon quelconque comment elle entend procéder dans le contexte des choix qui sont faits.

2855 **PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Écoutez, madame, on leur a demandé une lettre, à la municipalité, je peux vous l'apporter si vous la voulez, ça a été demandé par le Comité de citoyens de Cabano, et ils ont fait réponse comme quoi qu'ils demandaient une audience publique, on s'en mêle pas. C'est à peu près ça qu'ils nous ont dit.

2860 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Oui mais là, on est en médiation, c'est un contexte pas mal différent. Moi je peux demander, comme je vous l'ai dit hier, je peux demander n'importe qui de venir devant...

**PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

2870 Ça marchera pas.

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

Avec la municipalité, on sait d'avance les réponses, on peut même prendre le ton de la municipalité.

2875

**PAR LA MÉDIATRICE:**

En tout cas!

2880

**PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

Parce que si la municipalité avait voulu nous aider, au départ ils nous en auraient parlé du tracé.

2885

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

Vous voyez, vous nous piquez quand vous parlez de la municipalité. On est dompté pas mal, pas mal, pas mal.

2890

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

J'ai eu une rencontre avec monsieur le maire, au temps que ça a commencé, j'ai demandé à monsieur le maire, monsieur le Maire, c'est quoi qui va nous arriver avec ça. Il nous a dit, il y a rien à faire, tu vas sécher dans ton coin.

2895

Ça fait que si vous voyez la réponse qu'il nous a faite, on n'a pas grand-chose à aller demander.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2900

Bien en tout cas, moi, je vous dis que la municipalité a une responsabilité en termes de développement économique, et que je veux entendre la municipalité.

Si vous me dites que c'est ça, leur position, je veux bien les entendre venir me répéter ça!

2905

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

Mais la municipalité, c'est juste un gars et tous les échevins, ils ont le bras attaché, et quand le premier lève le bras, tous les autres bras lèvent. Comprenez-vous? Ça fait que...

2910

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

2915 Madame, moi, j'aimerais juste apporter un petit point. Moi, je suis un optimiste positif de nature, je suis né comme ça, et moi je m'aperçois, à soir, qu'il y a six (6) problèmes, malgré la route qu'ils vont passer, un problème qui est pas bien bien compliqué, un autre problème qui est pas si pire, et puis quatre (4) autres problèmes.

2920 Bien moi, je trouve que malgré qu'ils vont passer la route, et pour le prix qu'ils sont en train de mettre sur la route, qu'ils ont dit il y a trois-quatre (3-4) mois qu'elle était à cent trente-huit millions (138 M\$) pour ce petit bout-là, aujourd'hui à la radio, j'ai entendu cent soixante-dix-huit millions (178 M\$), bien moi, je pense qu'on n'est pas à trois-quatre millions (3 M\$-4 M\$) près pour régler la patente. Moi, je vois ça de même.

2925 **PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

Bien oui. On n'est pas cinquante (50).

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

2930 On n'est pas cinquante (50), il en reste trois-quatre (3-4).

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2935 Oui, mais je veux bien qu'on comprenne...

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

2940 Non, non, mais je vous dis ça.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

... le projet, c'est pas une loterie, là.

2945 **PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Bien, je pense, madame, que nos commerces, on joue pas à la loterie là.

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

2950 C'est pas des pendaisons non plus! Vous êtes en train de pendre tout le monde, oubliez pas ça.

On va changer de ton, nous autres aussi, là. On va changer de ton, nous autres aussi!



2955 **PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Oubliez pas une chose, madame, oubliez pas une chose, que si monsieur Loranger serait à ma place, ou moi je serais à votre place et vous à la mienne, oubliez jamais ça, là à soir c'est moi qui est dans la mienne, c'est moi qui est mal pris à soir, vous, vous êtes pas mal pris dans ça, ni monsieur Loranger, ni monsieur Bérubé, ni l'autre monsieur. Mais si ces messieurs-là seraient à ma place ou ils seraient à la place d'un de nous autres, là, il y aurait un autre discours. Et c'est normal.

2965 C'est pour ça que je vous dis que moi, j'en ai vu des problèmes depuis dix-sept (17) ans en business, et savez-vous quoi, je les ai tout le temps résolus. Et ça a coûté de l'argent des fois, mais je les ai résolus, parce que je voulais les résoudre.

2970 Moi, je pense que ces gens-là, la route, ça va être parfait, il faut qu'ils la fassent, ils vont la faire. Il reste quelques problèmes, il reste à les régler, "that's it"! Moi, tant qu'à moi, c'est de même.

Si on veut pas, que ça s'étire, que ça taponne, et puis qu'on aille en Cour...

2975 **PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Et que ça dure vingt (20) ans!

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

2980 ... et que ça finisse plus, et qu'on dépense de l'argent absolument pour rien, en tout cas...

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

2985 Parce que dans une famille, il y a un problème...

**PAR LA MÉDIATRICE:**

2990 Permettez-moi, s'il vous plaît, je veux juste rappeler que moi, j'ai été nommée pour faire en sorte qu'il y ait un règlement satisfaisant pour les deux (2) parties. Alors jusqu'à preuve du contraire, c'est ça que je fais.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

2995 Parfait.

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

3000 C'est parce que tout à l'heure, vous avez dit, madame, c'est pas une loterie, et ça, ça m'a insulté bien dur. Je sais que c'est pas une loterie, mais c'est pas une pendaison non plus.

C'est loin d'être une loterie, quand vous dites, vous faites crever un gars. Lui a des millions d'investis, moi, c'est ma vie qui est investie là-bas, je suis loin de penser que c'est une loterie là. Vous nous avez piqués, en disant ça.

3005 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Je veux juste mettre en perspective le fait que le ministère des Transports, bon, a proposé un tracé, je comprends qu'il y a des problématiques et je pense qu'on va les examiner au mérite, puis on va essayer de faire en sorte qu'il y ait des ententes.

3010 Mais la municipalité a aussi une responsabilité dans le développement économique. Vous, vous me dites, il y a rien à faire. Moi, je dis: je vais tenter de faire quelque chose.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

3015 Moi, madame, je vais juste vous redire, moi j'ai parlé avec monsieur Asselin, et c'est pas que je parle parce qu'il est pas là, il serait assis là, j'aimerais bien mieux qu'il serait assis là à soir, mais je vais me répéter, je me souviens de ses mots, et ça a pas été long, j'ai dit, moi, monsieur Asselin, je suis arrivé, et les motels, ça faisait pas tellement longtemps, ça faisait peut-être, en tout cas les motels, je les ai ouverts en dernier, ça fait que là, il m'a dit, écoute, tu sais, il dit – dans ce temps-là, le projet était à peu près trente-huit millions (38 M\$), approximatif – il m'a dit, écoute, ils sont pas pour mettre un autre viaduc pour te faire plaisir, ils mettent déjà trente-huit millions (38 M\$). Il dit, on est tellement chanceux qu'ils mettent trente-huit millions (38 M\$) dans notre coin.

3025 J'ai dit, écoute bien, ça marche pas de même, c'est pas une question de trente-huit (38 M\$), quarante-trois (43 M\$), vingt-quatre (24 M\$). Il faut juste qu'ils mettent ce qu'il faut. Et, j'ai dit, toi, si tu es pas avec nous autres, on va s'organiser autrement et c'est comme ça.

3030 Et ce que je peux voir, moi je me suis dit, il m'aime pas la face parce que je suis de Rivière-du-Loup, ça a pas de raison, mais ce que je peux voir, même ceux qui restent ici à Cabano, ils sont traités pareil.

3035 En tout cas, on n'a pas fait le tour de la ville à soir, les citoyens, mais dans ceux qui sont là, je pense qu'on s'est fait – ça fait que je pense que monsieur Asselin, il faut pas le déranger, de ce que je peux voir. Si on aurait été dans le tracé et qu'on le dérange pas, on serait encore son ami. Mais si on est dans le tracé et qu'on le dérange, on devient pas son ami.

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

3040

Et puis il est même préférable qu'il vienne pas ici, qu'il vienne pas négocier.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

3045

Bien, c'est-à-dire qu'il a pas à négocier.

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

3050

Même pas présent, seulement.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

3055

Moi, c'est mon idée.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

3060

Mon idée là-dedans, soixante-huit (68) maisons, on va fermer ça en montant, c'est pas grave, on va en "flusher" un! On va en fermer un sur la gang.

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

On va en faire crever cinq (5).

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

3065

On va en "flusher" rien que trois-quatre (3-4). Mais là, les trois-quatre (3-4), ils se laisseront pas faire.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

3070

Oui, mais je veux juste vous faire remarquer que ce que je vous ai dit au début, moi, quand on va avoir terminé, je fais un rapport au ministre de mes constatations et de mon analyse, OK. Alors si je rencontre un acteur quelconque, en votre présence, je vais faire rapport de ce qui s'est dit et de comment ça s'est dit. Je veux juste vous dire ça.

3075

Si c'est positif, tant mieux; si ça l'est pas, bien, je vais le dire pareil.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

3080

Je le souhaite que ça va être positif et que ça va arriver à quelque chose. Parce que c'est pas un cadeau, là.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

3085 Je vais faire tout en mon pouvoir pour que ça se passe de façon très positive pour tout le monde, peu importe la situation.

3090 Alors je dis pas qu'on va régler le problème à cent pour cent (100 %), mais on va essayer d'aller chercher des aspects qui vont permettre, en tout cas, de donner espoir de quelque chose ou de permettre de faire en sorte que la majorité d'entre vous, écoutez, je peux pas m'engager ni pour monsieur Loranger, ni pour la municipalité, mais de voir les aspects positifs qui vont en tout cas satisfaire chacun d'entre vous.

Alors sur ce, est-ce que vous avez d'autre chose à rajouter, monsieur Bossé?

3095 **PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Non, pas pour l'instant.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

3100 Monsieur Loranger?

**PAR M. JEAN-LOUIS LORANGER:**

3105 Non, ça va.

---

**MOT DE LA FIN**

3110

**PAR LA MÉDIATRICE:**

3115 Alors là, la façon de procéder, évidemment la semaine prochaine, c'est impossible pour moi d'être ici, donc on va prévoir des rencontres avec vous, pas nécessairement tous ensemble parce qu'on veut approfondir encore plus chacune de vos problématiques, alors madame Méthot va vous contacter dans le courant de la semaine prochaine, probablement au début de la semaine, pour convenir de rencontres soit en après-midi ou en soirée, ou peut-être même le matin, parce qu'on veut faire avancer ça le plus possible.

3120 Alors ça pourrait être à compter du 21, je pense, 21-22-23, dans ce coin-là.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Ça veut dire que la semaine prochaine, il y a rien?

3125 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Non.

3130 **PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Dans l'autre semaine, il y a trois (3) jours que je peux vraiment pas, comment on s'organise?

3135 **PAR LA MÉDIATRICE:**

La semaine que vous pouvez pas, quels jours?

3140 **PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

21-22-23, moi, je suis à Montréal, trois (3) jours. Je peux pas le déplacer.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Bon, on va essayer de voir.

3145

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Vous pouvez peut-être passer les cinq (5) autres, là. Vous pensez qu'il y a de la place pour tout le monde?

3150

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Bien, c'est-à-dire qu'on veut essayer de pouvoir passer tout le monde, mais on va essayer de trouver une solution. On règlera ça.

3155

Lundi le 20, vous allez être ici?

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

3160

Je vais être ici. Je m'en vais à Montréal lundi soir.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

3165

C'est beau, on va essayer de trouver une solution. De toute façon, madame Méthot va vous contacter, on va essayer de trouver un arrangement.

Bien, je vous remercie tout le monde et la meilleure des chances d'ici notre prochaine rencontre.

3170 Si jamais on a besoin d'informations supplémentaires, on vous contacte. Si monsieur Loranger a besoin aussi d'informations, il va passer par nous et on vous demandera l'information. D'accord?

3175 Merci beaucoup!

---

3180 Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment s'office, que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

3185 FLORENCE BÉLIVEAU,  
Sténotypiste officielle.